

Author's Note: Ce cours s'adresse aux débutants en arabe tunisien, qu'ils aient des affinités ou non avec l'arabe moderne standard. Il s'appuie surtout sur mon expérience en tant que locuteur natif, en espérant que ni ma mémoire ni mes villes d'origine ne me trahissent.

Premier edition, published in 2023.

Table des matières

Co	omme	ent ce cours a été conçu?	6
I	Trai	nscription adoptée et prononciation	7
	I.I	Sons que vous pouvez rencontrer en tunisien	. 7
		I.I.I Consonnes d'origine arabe	
		1.1.2 Consonne ayant évolué depuis l'arabe	
		1.1.3 Consonnes d'origine étrangère	
		1.1.4 Système vocalique	
	1.2	Transcription utilisée dans ce cours	
		1.2.1 Transcription des consonnes et des voyelles	
		1.2.2 Transcription des voyelles longues et consonnes géminées .	
	1.3	Et maintenant?	
	D1. 4	(
2		énomènes phonétiques en tunisien	22
	2. I	Assimilation des consonnes	
	2.2	Métathèse et simplification vocalique	
	2.3	Harmonie consonantique	. 22
3	Intr	roduction aux phrases nominales	23
	3.I	Un peu d'histoire	. 23
	3.2	Structure des phrases nominales	
	3.3	Pronoms personnels	. 24
	3.4	Quelques variations	. 25
	Voca	abulaire	
4	Intr	roduction aux phrases verbales	27
•	4.I	Un peu d'histoire	
	4.2	Structure des phrases verbales	
	4.3	Omission des pronoms personnels	
		abulaire	
5		njugaison des verbes sains simples	30
	5.1	Un peu d'histoire	
	5.2	Évolutions en tunisien	-
	5.3	Qu'est-ce qu'un verbe sain simple?	
	5.4	Les groupes de verbes sains simples et leur conjugaison	
		5.4.1 Verbes du premier groupe	• 33
		5 4 2. Verbes du deuxième groupe	2.1

Chapitre o – TABLE DES MATIÈRES

	5.4.3 Verbes du troisième groupe	35
	Vocabulaire	36
6	Former des questions	37
	6.1 Un peu d'histoire	37
	6.2 L'emphase en tunisien	38
	6.3 Les questions totales	39
	6.3.1 Question totales : première forme	39
	6.3.2 Question totales : seconde forme	40
	6.4 Les questions partielles et leurs marqueurs	40
	6.4.1 Marqueurs interrogatifs	40
	6.4.2 Structure des questions partielles	
	6.5 Récapitulatif	41
	Vocabulaire	
7	Les articles définis	43
	7.1 Un peu d'histoire	43
	7.2 La forme solaire	44
	7.3 La forme lunaire	44
	7.4 La forme terrestre	45
	Vocabulaire	46
8	Le possessif	47
	8.1 Un peu d'histoire	47
	8.2 La forme courte du possessif	
	8.3 La forme longue du possessif	
	Vocabulaire	51
9	Expressions courantes	52
ю	Votre premier dialogue	53
	10.1 Dialogue	
II	Les démonstratifs	54
	II.I Un peu d'histoire	54
	II.2 Forme longue des démonstratifs	
	II.3 Forme courte des démonstratifs	
	II.4 Démonstratifs en tant que sujet d'une phrase	
	Dialogue	56
	Vocabulaire	56

Chapitre o – TABLE DES MATIÈRES

12	Les compléments de nom			
	I2. I	Un per	ı d'histoire	57
	12.2	En tun	isien	. 58
	Dialo	ogue		58
	Voca	bulaire		58
13	Les v	verbes d	érivés et leur conjugaison	59
	13.1	Un peu	ı d'histoire	59
		13.1.1	Les bases triconsonantiques et la dérivation	59
		13.1.2	La dérivation des verbes	60
	13.2	Dérivat	tion des verbes en tunisien	62
		13.2.1	Schème de la voix causative	62
		13.2.2	Schème de la voix passive	63
		13.2.3	Schème de la voix réfléchie	64
		13.2.4	Schème de la voix causative-passive	65
		13.2.5	Schème de la voix réciproque	
		13.2.6	Schème de l'aspect inchoatif	67
	13.3	Conjug	gaison des verbes dérivés	
		13.3.1	Schème de la voix causative	
		13.3.2	Schème de la voix passive	69
		13.3.3	Schèmes des voix réfléchie et causative-passive	
		13.3.4	Schème de la voix réciproque	
		13.3.5	Schème de l'aspect inchoatif	
	13.4		ies mots	
		13.4.1	Sur les verbes importés et leurs dérivés	70
		13.4.2	Sur les bases quadriconsonantiques	
14	Con	jugaisor	n des verbes simples quasi-sains et des verbes dérivés	<i>7</i> 1
-	,		• •	,
15	Le fu	itur et l	'impératif	72
16	Les g	genres e	t les nombres	73
17	Les a	djectifs	3	74
18	Conj	jugaisor	n des verbes simples malades	75
19	Conj	jugaisor	n des verbes irréguliers	76
20	Les verbes modaux			

Chapitre o – TABLE DES MATIÈRES

2 I	Les marqueurs préverbaux	78
22	Les pronoms compléments directs et indirects	79
23	L'emphase	80

Comment ce cours a été conçu?

J'ai construit ce cours en tant qu'introduction à ma langue maternelle, le tunisien. Il ne se targue pas d'être un cours de linguistique précis, ou cours académique en tunisien. Il vise plutôt un apprentissage simple et intuitif, destiné dans un premier temps aux francophones, et dans un deuxième temps aux tunisophones qui souhaiteraient en apprendre plus sur leur langue, et qui pourront faire le lien avec la seule langue arabe qu'ils aient généralement vue à l'école, c'est-à-dire l'arabe moderne standard.

Je trouvais dommage que la langue tunisienne ne soit pas enseignée à l'école primaire, et je n'ai appris que récemment qu'il existait des ouvrages afin de l'apprendre. Cependant, je trouvais que ces ouvrages, ou en tout cas ceux que j'ai eu le loisir de lire, se plongeait beaucoup trop rapidement dans les phrases et expressions courantes, pour délaisser le côté grammatical, qui est pourtant enseigné lors de l'apprentissage de toute autre langue.

Rappelons que le tunisien n'a jamais été une langue standardisée. Malgré le fait qu'il soit dérivé de l'arabe (une langue écrite), que plusieurs articles, journaux de l'époque et publicités modernes aient essayé de l'écrire, il n'y a aucun effort de standardisation de l'écriture et de la langue orale qui n'ait réussi à s'imposer. Jusqu'à aujourd'hui, l'ensemble des personnes que je croise écrivent systématiquement le tunisien en phonétique, en se servant de l'alphabet latin ou de l'abjad arabe.

Avec ce cours, j'ai essayé de proposer une manière intuitive pour les francophones de lire le tunisien. Ainsi, j'ai fait le choix d'adopter un système d'écriture sur la base de l'alphabet latin, agrémenté de symboles empruntés ça et là afin de représenter les sons manquants. J'espère un jour pouvoir changer ceci, le jour où le tunisien sera standardisé avec un alphabet adapté à sa prononciation.

Il faut également noter que le tunisien est par essence une langue qui a été fortement influencée par les langues voisines et les langues de ces anciens occupants : français, italien, berbère, turc, et de nos jours l'anglais. Dans la mesure du possible, j'essayerai tant que possible de préciser l'origine de certaines expressions, constructions grammaticales, ou mots de vocabulaire, afin de contenter les curieux (comme moi) et de permettre aux lecteurs, peu importe leur origine, de faire le pont avec les autres langues qu'ils connaissent.

Chapitre 1

Transcription adoptée et prononciation

Dans ce chapitre, je vous propose d'en apprendre plus sur la transcription que j'ai choisie afin d'écrire le tunisien dans ce cours, ainsi que les différents sons qui composent la langue.

I.I SONS QUE VOUS POUVEZ RENCONTRER EN TUNISIEN

Nous parlerons dans cette section de l'ensemble des sons que nous pouvons rencontrer en tunisien. Lorsqu'on parle de sons, on ne parle pas des lettres qui composent l'alphabet, mais bien de l'ensemble des phonèmes qu'un locuteur peut prononcer et sait distinguer. Ainsi, si l'alphabet français comprend 5 voyelles, un locuteur français peut en réalité prononcer jusqu'à 20 phonèmes vocaliques différents (en fonction du dialecte et de l'accent)!

L'inventaire phonétique consonantique du tunisien est particulièrement riche. Ainsi, on dit souvent en Tunisie que lorsqu'on parle tunisien, ou une autre langue d'origine arabe en général, il est relativement aisé de réaliser la plupart des consonnes du français (et des langues latines en général) et de l'anglais.

A l'inverse, l'inventaire phonétique vocalique de l'arabe étant relativement pauvre, celui du tunisien l'est également, notamment quand on le compare à celui du français. On comprend alors facilement pourquoi les locuteurs d'origine arabe ont souvent beaucoup de mal avec certaines voyelles dont ils n'ont pas l'habitude; l'exemple parfait étant le mot "électricité", où toutes les voyelles sont prononcées /i/.

I.I.I CONSONNES D'ORIGINE ARABE

Les consonnes que vous pouvez retrouver en tunisien ont pour la plupart une origine arabe ¹. En voici un tableau récapitulatif :

^{1.} Les autres ont fait leur apparition avec des mots importés du français, de l'anglais ou de l'italien, et n'apparaissent donc exclusivement que dans des mots originaires de ces langues.

Chapitre I – Transcription adoptée et prononciation

Transcription arabe	Transcription phonétique	Transcriptions
1/2	[']	,
ب	[b]	b
ت	[t]	t
ث	[θ]	th
5	[3]	j
	[h]	h / 7
<u>ح</u> خ	[χ]	kh / 5
د	[d]	d
ذ	[ð]	dh / 4
ر	[r]	r
ز	[z]	Z
س	[s]	S
ش	[ʃ]	ch / sh
ص	[s [°]]	S
س ش ص ظ/ض ط	$[\mathfrak{F}_{\mathfrak{l}}]$	dh / 4
ط	[t ^s]	t
ع	[?]	aa / â / 3
ع غ ف	[R]	gh
	[f]	f
ق	[q]	q/9
ك	[k]	c / k
J	[1]	1
٢	[m]	m
ن	[n]	n
٥	[fi]	h
و	[w]	W
ي	[y]	у

La plupart des consonnes de l'arabe standard ont été transmises au tunisien. Si vous vous documentiez sur l'alphabet arabe, vous trouveriez que j'ai inscrit au-dessus l'ensemble des lettres qui y sont présentes. La différence notable réside dans les deux consonnes de tè de Au fur des années, la prononciation de ces deux consonnes s'est rapprochée, jusqu'à ce qu'elles se prononcent identiquement, du moins dans mon accent du tunisien, qui correspond au dialecte parlé à la radio et à la télé ².

Ensuite, vous vous êtes sans doute interrogés, sauf si vous êtes déjà familier avec, sur la "transcription phonétique". Cette transcription correspond aux symboles définis dans l'alphabet phonétique international. Plusieurs symboles ([b] ou [t]) restent compréhensibles du grand public, mais certains sont obscurs pour un non-initié. Dans la suite de la section, je vous détaillerai la prononciation exacte de chacune de ces consonnes.

Finalement, la troisième colonne vous propose plusieurs transcriptions possibles pour un même son, telles qu'on peut les retrouver en langage "SMS" (sur les réseaux sociaux par exemple), ou en transcription n'utilisant que des lettres de l'alphabet latin (rare, mais particulièrement populaire chez les personnes nées avant le début des années 80).

Je vous propose maintenant de parcourir ensemble chaque consonne et de détailler sa prononciation.

| Prononciation de \/ [']

Ce phonème correspond à la lettre arabe l. C'est un phonème qui n'est d'habitude pas jugé par les non-linguistes comme une consonne à part entière, cependant il correspond au /h/ aspiré en français. On peut l'entendre par exemple entre les deux mots dans les haricots: la liaison n'est pas faite et une légère pause est marquée; on ne dira ni /lézarico/ ni /léaricot/, mais bien /lé arico/ On également entendre ce son entre les deux /o/ du mot zoo.

| Prononciation de 🖵 [b]

Ce phonème correspond à la lettre arabe . Il est l'un des phonèmes les plus répandus dans les langues internationales, et se prononce comme le /b/ en français,

^{2.} Dans certains dialectes régionaux, une légère différence peut être trouvée entre ces deux lettres.

comme dans les mots bébé ou bateau.

[t] ت Prononciation de

Ce phonème correspond à la lettre arabe . Il est l'un des phonèmes les plus répandus dans les langues internationales, et se prononce comme le /t/ en français, comme dans les mots tuyau ou table.

| Prononciation de ث $[\theta]$

Ce phonème correspond à la lettre arabe $\dot{\omega}$. Ce phonème se retrouve en anglais avec la retranscription /**th**/, comme dans **thorn** ou **thin**. Pour prononcer ce son, il suffit de prononcer un /**s**/ avec la langue coincée entre les dents. Autre méthode, si vous êtes familier avec le son /**th**/ dans le mot **the** [\eth] : [\eth] est à [θ] ce que un [d] est à [t] : pour passer d'un son à l'autre, il suffit de faire vibrer ou non ses cordes vocales (on dit que ces consonnes sont respectivement sonores et sourdes).

| Prononciation de $_{7}$ [3]

Ce phonème correspond à la lettre arabe 7. Derrière le symbole phonétique se cache simplement le son /j/ comme on peut le retrouver en français dans les mots jeu et girouette.

| Prononciation de ~ [h]

Ce phonème correspond à la lettre arabe __. L'exemple le plus parlant de l'utilisation de ce phonème à l'international est la prononciation de **México** / **Méjico** en espagnol, prononcée à la mexicaine et non à la castillane. Une façon d'arriver à prononcer ce son revient à prononcer la **version sourde de** /h/, /h/ se retrouvant dans les mots anglais **hungry** ou **high**. Une autre façon de réaliser cette consonne est de s'imaginer expirer de l'air sur sa main, comme si on voulait sentir son haleine.

| Prononciation de $\dot{\tau}$ [χ]

Ce phonème correspond à la lettre arabe ¿. C'est un son qui peut sembler difficile à

prononcer pour un francophone, car il n'est prononcé en français que dans un contexte consonantique assez particulier. On peut le retrouver lorsqu'on prononce le son /r/lorsqu'il suit les phonèmes /k/ et /t/, comme par exemple dans les mots crin et train. Contrairement à la croyance générale, les réalisations de ces /r/ diffèrent du "r classique" : essayez de prononcer le mot rein par exemple.

[d] د Prononciation de

Ce phonème correspond à la lettre arabe 3. Il est l'un des phonèmes les plus répandus dans les langues internationales, et se prononce comme le /d/ en français, comme dans les mots décoration ou diminuer.

| Prononciation de 5 [ð]

Ce phonème correspond à la lettre arabe $\dot{\mathbf{z}}$. Il est la version **sonore** du phonème $\dot{\mathbf{z}}$ [θ]. A ce titre, on le retrouve dans les mots anglais **the** ou **then**. Pour prononcer ce son, il suffit de prononcer un / \mathbf{z} / avec la langue coincée entre les dents.

| Prononciation de , [r]

Ce phonème correspond à la lettre arabe j. Il est le son qui correspond à ce qu'on désigne par **r roulé** en français. On le retrouve en espagnol, dans le mot **perro (chien)**³. Si vous avez des difficultés pour le prononcer, essayez tout d'abord de positionner votre langue dans la zone alvéolaire de la bouche (c'est la zone située juste avant les dents, celle où vous prononcez les /n/, /t/ et d), sans que votre langue ne rentre en contact avec votre palais. Il s'agit ensuite d'insuffler juste assez peu d'air pour que votre langue se mette à entrer en vibration.

| Prononciation de ; [z]

Ce phonème correspond à la lettre arabe j. Il se prononce comme le /z/ en français, comme dans les mots zèbre ou zoo.

[s] س Prononciation de

Ce phonème correspond à la lettre arabe س. Il est l'un des phonèmes les plus

^{3.} Dans certains dialectes du tunisien (typiquement le sfaxien), la réalisation est un tout petit peu différente, et ressemble plus la prononciation du mot espagnol **pero (mais)**. Techniquement, on ne parle alors pas d'un **r roulé** mais plutôt d'un **r battu**. La différence est assez subtile aux oreilles d'un tunisien, vous pouvez donc tout à fait ignorer cette note.

répandus dans les langues internationales, et se prononce comme le /s/ en français, comme dans les mots sauter ou salade.

[]] ش Prononciation de

Ce phonème correspond à la lettre arabe ... Il se prononce comme le /ch/ en français, comme dans les mots cheval ou chute.

[s[?]] ص Prononciation de

Ce phonème correspond à la lettre arabe ... Ce type de consonnes, appelées consonnes pharyngalisées, n'est quasiment rencontré qu'en arabe et en hébreu. Dans les manuels d'arabe, on parlera de **consonnes emphatiques**. Afin de prononcer correctement ce son, il convient de prononcer /s/ tout en **contractant le pharynx** et en **rapprochant l'arrière de votre langue de votre luette** (ce n'est toutefois pas un exercice très simple) ⁴.

[ð^s] ظ/ض Prononciation de

Ce phonème correspond aux lettres arabes \not . C'est également une consonne emphatique. Afin de prononcer correctement ce son, il convient de prononcer /dh/ [ð] tout en contractant le pharynx et en rapprochant l'arrière de votre langue de votre luette 5.

| Prononciation de 🕹 [t ¹]

Ce phonème correspond à la lettre arabe . C'est également une consonne emphatique. Afin de prononcer correctement ce son, il convient de prononcer /t/ tout en contractant le pharynx et en rapprochant l'arrière de votre langue de votre luette.

| Prononciation de & [?]

Ce phonème correspond à la lettre arabe \mathcal{E} . Le son n'est pas systématiquement reconnu comme étant une **consonne emphatique** mais c'est bien le son désigné par $\mathcal{E}[\Gamma]$ qui sert de base à la prononciation des autres consonnes emphatiques. Par ailleurs, en linguistique, on parlera de \mathcal{E} comme d'une consonne spirante ou d'une approximante; alors qu'en dehors de la sphère linguistique, on parlera de semi-voyelle comme /w/ ou /y/, même si d'un point de vue grammatical l'arabe ne considère pas \mathcal{E} comme telle. Afin de prononcer correctement ce son, il convient de **contracter le pharynx** tout en **rapprochant l'arrière de votre langue de votre luette**. Vu la complexité de

^{4.} Essayez de penser au mot ça prononcé à la québécoise.

^{5.} De la même manière, vous pouvez penser au mot $\mathbf{\hat{q}a}$ prononcé à la québécoise, en remplaçant à la consonne par celle qui va bien.

la tâche et le fait que le son ne soit accompagné d'aucun autre (voir la prononciation de [s[§]] par exemple), il fait parti des deux phonèmes avec lequel les francophones ont le plus de mal ⁶.

| Prononciation de & [R]

Ce phonème correspond à la lettre arabe ¿. C'est un son qui peut sembler très familier pour un francophone, car il ressemble très fortement au /r/ du français. Cependant, la prononciation exacte est légèrement différente, car il n'est prononcé en français que dans un contexte consonantique assez particulier. On peut le retrouver lorsqu'on prononce le son /r/ lorsqu'il suit les phonèmes /g/ et /d/, comme par exemple dans les mots grain et drain. Contrairement à la croyance générale, les réalisations de ces /r/ diffèrent du "r classique" : essayez de prononcer le mot rein par exemple ^{7 8}.

[f] ف Prononciation de

Ce phonème correspond à la lettre arabe . Il est l'un des phonèmes les plus répandus dans les langues internationales, et se prononce comme le /f/ en français, comme dans les mots faire ou foin.

[q] ق Prononciation de

Ce phonème correspond à la lettre arabe ë. Avec e, il constitue facilement le phonème avec lequel les non-arabophones ont le plus de mal. Sa prononciation se fait similairement au son /k/, sauf que les deux parties de votre bouche qui doivent être en contact sont l'arrière de votre langue et votre luette 9.

^{6.} Une manière pas très jolie de vous aider à prononcer cette consonne est de vous souvenir du son que vous avez produit avec votre gorge la dernière fois que vous avez abusé de l'alcool, ou manger des fruits de mer pas frais.

^{7.} Ce son n'est en réalité que la version sonore de \dot{z} [χ].

^{8.} En pratique, vous pouvez vous contenter de prononcer ce son comme le /r/ de rein, un tunisophone ne fera pas nécessairement la différence, d'autant plus que le son /r/ du français n'existe pas en tunisien.

^{9.} Afin de vous aider à prononcer ce son, vous pouvez vous allonger tête vers le haut, et essayer de reproduire le son /k/: la gravité fera naturellement en sorte que votre langue se rapproche de votre luette. En cas de difficulté, essayez d'imaginer le son que quelqu'un produit lorsqu'il ronfle, qu'il se bloque la respiration vers l'arrière de la bouche, et qu'il essaie quand même d'expirer.

| Prononciation de 의 [k]

Ce phonème correspond à la lettre arabe \triangle . Il est l'un des phonèmes les plus répandus dans les langues internationales, et se prononce comme le /k/ en français, comme dans les mots **camion** ou **kiwi** ¹⁰.

| Prononciation de | [1]

Ce phonème correspond à la lettre arabe J. Il est l'un des phonèmes les plus répandus dans les langues internationales, et se prononce comme le J en français, comme dans les mots **lumière** ou **livre**.

| Prononciation de [m]

Ce phonème correspond à la lettre arabe . Il est l'un des phonèmes les plus répandus dans les langues internationales, et se prononce comme le /m/ en français, comme dans les mots montre ou manteau.

[n] ن Prononciation de

Ce phonème correspond à la lettre arabe j. Il est l'un des phonèmes les plus répandus dans les langues internationales, et se prononce comme le /n/ en français, comme dans les mots **notre** ou **niveau**.

| Prononciation de o [fi]

Ce phonème correspond à la lettre arabe o. Il correspond à ce qui est appelé h expiré, et apparaît dans des onomatopées et interjection en français, comme dans hé!. On rencontre ce son en anglais également, dans des mots comme heavy ou hallelujah.

[w] و Prononciation de

Ce phonème correspond à la lettre arabe 9. Il correspond au son /w/ en français, comme dans les mots wasabi ou web.

[y] ی Prononciation de

^{10.} Au sens strict du terme, Δ [k] en tunisien (et en arabe en général) se prononce de façon plus douce que le /k/ en français ou en anglais : un arabophone expulsera moins d'air de ses poumons à sa prononciation. Si vous ne cherchez pas à avoir une prononciation identique à celle d'un tunisophone, vous pouvez ignorer cette note.

Ce phonème correspond à la lettre arabe _c. Il correspond au son /y/ en français, comme dans les mots yaourt ou youpi.

1.1.2 Consonne ayant évolué depuis l'arabe

Il existe également **une** consonne qui a évolué depuis l'arabe depuis la consonne **[q]**.

Le phonème [g] apparaît dans plusieurs mots d'origine arabe, comme digla (datte) par exemple. Sa prononciation est similaire au son /g/ qu'on peut retrouver en français dans les mots garage ou gueule. Dans plusieurs transcriptions, on pourra retrouver l'écriture $\mathring{\sigma}$, mais elle ne fait pas l'unanimité puisqu'elle n'est pas originaire.

On retrouvera surtout cette consonne dans des dialectes tunisiens qui remplacent le son [q] par le son [g] (on parle de dialectes hilaliens). Dans la version "standardisée" du tunisien, cette consonne est utilisée pour prononcer les mots importés, même si la proportion de mots non importés l'utilisant est non négligeable. On retrouvera donc des mots assez modernes qui changent de sens en fonction de l'emploi de [q] ou [g], la substitution de l'un par l'autre n'est donc pas nécessairement anodine. Par exemple, on pourra retrouver les mots /qammer/ (parier) et /gammer/ (viser).

1.1.3 Consonnes d'origine étrangère

A l'ensemble des consonnes qui vous ont été présentées plus haut s'ajoutent deux autres consonnes, provenant toutes les deux de langues étrangères, probablement du **français** et de **l'italien**.

Ces deux consonnes servent uniquement à prononcer des mots importés :

- Le son [p], comme dans les mots port ou papa.
- Le son [v], comme dans les mots valise ou voiture.

On notera que deux écritures "arabisantes" existent, mais ne sont pas systématiquement reconnues comme orthographes officielles. Ainsi, pour [p], on pourra voir ψ , alors que pour [v], on pourra trouver ψ .

Il est intéressant de noter que ces deux consonnes peuvent être remplacées par le son

le plus proche existant nativement en arabe, généralement lorsqu'il y a une difficulté de prononciation, ou par habitude. Ainsi, le [p] pourra se transformer en [b], alors que [v] pourra se transformer en [f].

1.1.4 SYSTÈME VOCALIQUE

Le tunisien étant dérivé de l'arabe, le système vocalique, en tout cas dans la façon qu'on les tunisiens de se l'imaginer, tourne autour de **trois** voyelles uniquement. Passons les d'abord en revue :

- La fatha, correspondant au son [a-e];
- La **dhamma**, correspondant au son [u];
- La **kasra**, correspondant au son [i].

Cependant, les années passant, la réalisation de certaines voyelles a évolué. Les linguistes modernes ont du mal à s'accorder sur le nombre de voyelles que distingue le tunisien. C'est en réalité un exercice assez difficile dans la mesure où les voyelles sont réalisées très différemment en fonction de la région du locuteur, à l'instar du français " et de l'anglais 12.

Je vous propose ci-dessous d'en parcourir la quasi-totalité afin de vous rendre compte de l'étendue de l'inventaire phonétique tunisien. Certaines ne présentent que des différences mineures entre elles, auquel cas il n'est pas nécessaire de se forcer à les prononcer de manière exacte (un tunisophone ne fera lui-même que peu la distinction). Gardez à l'esprit que **grammaticalement**, le tunisien ne fait bien la différence qu'entre trois voyelles.

Transcription phonétique	Transcriptions	Équivalent FR/EN	Tunisien
[a]	a	<u>a</u> ller / <u>gu</u> t	قَرْنْ
[x]~[E]	è	<u>é</u> couter / b <u>e</u> d	عْلاَشْ
[1]	é	m <u>é</u> chant / b <u>i</u> t	مَاتْ
[6]	e	kill <u>e</u> r	ظَاهِرْ
[i]	i	r <u>i</u> vière / m <u>ee</u> t	فِيسَعْ
[v]_~[c]	О	sortir / core	نُخُ
[u]	u	m <u>ou</u> ton / d <u>oo</u> m	مَاهُوش

Dans le tableau ci-dessous, vous aurez pu remarquer que certains sons sont relativement proches. Je me suis également permis de regrouper des sons qui, même si

^{11.} Le mot rose ne se prononce pas pareil à Paris qu'à Toulouse.

^{12.} Le RP English distingue beaucoup plus de diphtongues que le General American par exemple.

Chapitre I – Transcription adoptée et prononciation

tous réalisés par des tunisophones, ne sont pas conscientisés comme étant des voyelles différentes.

Historiquement, les voyelles ont évolué comme suit :

- La **fatha** a évolué pour donner les voyelles [a], $[x]_{\sim}[\varepsilon]$ et [1];
- La dhamma a évolué pour donner les voyelles [ɔ] ~ [ʊ] et [u];
- La **kasra** a évolué pour donner les voyelles [θ] et [i].

En pratique, l'utilisation de certaines voyelles dépend de l'environnement consonantique, et plus particulièrement de la consonne qui précède la voyelle d'intérêt. Ainsi,

- Les voyelles dérivées d'une fatha se prononcent [a] quand elles se situent juste avant ou juste après les phonèmes suivants: [z], [r], [r], [α], [κ], δ
 [fi], ε [γ], [h], ω [ð^γ], ط [t^γ] et [s^γ];
- Les voyelles dérivées d'une **fatha** se prononcent $[x]_{\sim}[\epsilon]$ autour du phonème $\int [1];$
- Dans les autres cas, ces voyelles là se prononcent [1].

Note: On pourra parler en quelque sorte d'une harmonie vocalique.

Il faut également noter que le tunisien fait la distinction entre les voyelles courtes et les voyelles longues, comme en arabe standard. Voyelles courtes et voyelles longues, en fonction de leur environnement consonantique, ont une sémantique différente. Nous aborderons dans la suite du cours ces différences-là.

Il faudra également parler des **voyelles nasales**. La Tunisie et les tunisiens sont restés en contact assez longtemps avec la langue française pour que plusieurs mots passent d'une langue à l'autre, le sens nous intéressant en l'occurrence étant du français vers le tunisien. Ces mots importés ont réussi à imposer avec eux l'import de trois voyelles nasales :

CHAPITRE I – TRANSCRIPTION ADOPTÉE ET PRONONCIATION

Transcription en français	Alphabet phonétique	Exemple en français
an	ã	Pl <u>an</u>
on	5	C <u>om</u> pas
in	$ ilde{\epsilon}$	<u>In</u> ternet

Vous avez dû remarquer qu'on prononce une quatrième voyelle nasale en français, couramment notée /en/ [œ] comme dans rendez-vous. Cette voyelle nasale est remplacée dans toutes les occurrences des mots importés par le /an/, en tout cas chez la majorité des tunisiens. Cependant, il vous est tout à fait envisageable de la prononcer comme bon vous semble, /an/ ou /en/.

Il faut également savoir que la plupart de ces voyelles nasales ne sont pas complètement nasalisées, c'est-à-dire que vous pourrez souvent entendre sur la fin de la voyelle quelque chose qui ressemble à un /n/13.

1.2 Transcription utilisée dans ce cours

Maintenant que nous avons vu l'ensemble des sons qui sont réalisables en tunisien, je vous propose d'établir ensemble une transcription, c'est-à-dire le système de substitution des sons par des lettres (autrement dit, le système d'écriture).

Je nous fixe quelques règles pour cette transcription, en espérant que nous puissions les respecter le plus possible :

- Chaque son devra être représenté par un seul et unique symbole ou combinaison de symboles;
- On doit limiter le nombre de son produits par une combinaison de plusieurs symboles (comme en français où /o/ et /i/ s'associent pour faire le son [wa]);
- On s'autorise à regrouper des sons qui seront représentés par le même symboles, du moment que le contexte phonétique permette de déduire le son que représente le symbole sans ambiguïté.

1.2.1 Transcription des consonnes et des voyelles

Après quelques itérations, j'en arrive au système suivant, qui a ses défauts et ses avantages, comme tout système.

^{13.} C'est le même phénomène qu'on peut retrouver dans l'accent du sud-ouest de la France, où on assiste à la dénasalisation des voyelles nasales

Chapitre I – Transcription adoptée et prononciation

Transcription arabe	Transcription phonétique	Transcription retenue
1/ =	[']	'/Ø
ب	[b]	b
ت	[t]	t
ث	[θ]	þ
ج	[3]	j
ح	[h]	ħ
خ	[x]	X
٥	[d]	d
خ	[ð]	ð
ر	[r]	r
j	[z]	Z
س	[s]	S
ش ص ظ/ض ط	[ʃ]	š
ص	[s [°]]	ş
ظ/ض	[§ ₂]	ð
	[t ^s]	ţ
ع غ ف	[2]	ą
غ	[R]	ř
ف	[f]	f
ق	[q]	q
ك	[k]	k
J	[1]	1
٢	[m]	m
ن	[n]	n
٥	[h]	h

Chapitre 1 – Transcription adoptée et prononciation

Transcription langue d'origine	Transcription phonétique	Transcription retenue
9	[w]	w
ي	[y]	у
ڨ	[g]	g
پ	[p]	p
ڥ	[v]	V
Ø	[a]	a
Ø	[x] _~ [ε]	è
Ø	[I]	é
Ø	[e]	e
Ø	[i]	i
Ø	[ʊ]~[ʊ]	0
Ø	[u]	u
an	[ã]	ă
on	[5]	ŏ
in	[ɛ̃]	ž

Quelques commentaires sur cette transcription.

- J'ai décidé de laisser la possibilité d'omettre le symbole pour le coup de glotte [']. Ce choix est motivé par le fait que les tunisophones ont de plus en plus tendance à l'omettre, que ce soit au début ou à la fin des mots. Je laisse donc la possibilité de le rajouter au milieu des mots, en lui affectant un symbole 14;
- Tous les symboles des **consonnes emphatiques** portent une **cédille**. J'ai choisi ce système afin d'aider à la prononciation, et aider si besoin pour l'harmonie consonantique;
- La consonne [Υ] se note aussi avec une cédille, en se servant d'un /a/ comme support. J'ai préféré cette notation pour ne pas induire en erreur en proposant une lettre support qui était sans rapport. L'alphabet maltais a par exemple fait le choix de se servir d'un /g/ comme support;
- J'ai emprunté deux lettres à l'alphabet du moyen anglais : тноки "**þ**" et етн "**ð**". Elles servaient à l'époque à marquer les mêmes sons, mais les symboles ont disparu avec l'importation de l'imprimerie depuis la France;
- J'ai marqué d'un diacritique les symboles pour [ʃ] et [в]. On pourrait envisager

^{14.} En pratique, je vais essayer de le noter tant que faire se peut au cours de ce cours, notamment en début de mot, pour des raisons **grammaticale** et **étymologique**.

deux symboles pour marquer ces sons-là, comme par exemple /sh/ et /gh/, mais il me semblait que ça porterait à confusion avec le son [h];

- J'ai mis la même diacritique pour les voyelles nasales : ce qui motive ce choix est que cette diacritique sert à noter une prononciation différente mais proche de la lettre support;
- Pour les autres voyelles, j'ai choisi un système qui soit intuitif pour les locuteurs francophones: la transcription correspond à peu de choses près à la prononciation qu'on aurait en français. La seule exception que je me suis autorisée est pour le son [u], qui n'est marqué que d'un symbole plutôt que de deux en français (/ou/).

1.2.2 Transcription des voyelles longues et consonnes géminées

En plus de la retranscription des sons, il faut parler du cas des voyelles longues et des consonnes géminées (les consonnes doublées).

Le tunisien, comme l'arabe, fait une distinction sémantique entre :

- Voyelles courtes et longues: La longueur d'une voyelle change le sens d'un mot, par exemple sa fonction grammaticale comme dans [mut] (meurs, verbe à l'impératif) et [mu:t] (la mort).
- Consonnes simples et consonnes géminées (doublées): Le doublage des consonnes en tunisien change également le sens d'un mot, par exemple [ba Υəd] (après) et [ba Υəd] (éloigne, verbe à l'impératif).

Pour continuer de faire cette distinction à l'écrit, je propose dans la suite de **doubler** les symboles qui représentent les voyelles ou les consonnes longues. Ainsi, en reprenant les exemples précédents :

- [mut] \rightarrow mut
- [mu:t] \rightarrow muut
- [baŶəd] → baaed
- [baʕʕəd] → baąąed

1.3 ET MAINTENANT?

Avec tout ceci en poche, je crois que nous avons l'ensemble des outils nécessaires pour commencer à apprendre le tunisien dans de bonnes conditions. C'est parti!

Phénomènes phonétiques en tunisien

A vant d'aborder votre premier point de grammaire, il me paraît essentiel de parler de certains phénomènes phonétiques que vous pourrez rencontrer, qui affecteront a minima la prononciation, et jusqu'à la justification d'une retranscription différente de certaines formes grammaticales.

2.1 Assimilation des consonnes

Parler de ah > hh et les autres assimilations qu'ils peut y avoir.

2.2 MÉTATHÈSE ET SIMPLIFICATION VOCALIQUE

XXX

2.3 HARMONIE CONSONANTIQUE

Pour être totalement franc, vous pouvez ignorer ce passage, sauf si vous êtes curieux ou que vous voulez apprendre à avoir un accent parfait en tunisien.

Le tunisien présente une caractéristique assez particulière, qu'il partage avec d'autres langues d'origine arabe, qui est **l'harmonie consonantique**, plus particulièrement une **harmonie d'articulation secondaire**. Concrètement, cela veut dire que les **consonnes emphatiques**, qui sont pharyngalisées, ont tendance à "pharyngaliser" les consonnes qui sont autour.

Par exemple, un mot comme [mba î əd] (après) sera plutôt prononcé [mb¹a î əd¹]. L'harmonie ne s'étend généralement qu'aux deux consonnes les plus proches d'un même mot, et s'étendent en quelques occasions à deux consonnes.

Ce détail n'a pas d'incidence sur la sémantique, puisque, comme l'exemple ci-dessus le montre, les sons qui sont produits ($[\mathbf{b}^{\S}]$ et $[\mathbf{d}^{\S}]$ ici) ne sont pas des phonèmes qui existent isolés de tout autre contexte consonantique. Il permettra par contre à votre accent d'être plus naturel.

Introduction aux phrases nominales

Dans ce chapitre, nous allons parler de la construction des phrases nominales en tunisien, qui occupe une plus grande place dans la grammaire que les phrases nominales dans les langues latines et germaniques.

3.1 Un peu d'histoire

La structure des phrases en tunisien est directement héritée de l'arabe standard. Chez la langue-mère du tunisien, **deux types** de structures sont possibles :

- Les phrases **verbales** : elles comprennent sujet, verbe et compléments éventuels ;
- Les phrases **nominales** : elles se caractérisent par l'absence de verbe, mais cela ne veut pas dire qu'elles sont pauvre en sens.

Une des caractéristiques qui marquent souvent le plus chez les nouveaux apprenant de l'arabe est l'absence de verbes qui peuvent paraître essentiels dans d'autres langues, notamment les verbes **être** et **avoir**. L'arabe, et le tunisien au même titre, se permettent d'échapper à cette nécessité en se reposant sur une structure grammaticale plus rigide.

Ainsi, vous l'aurez compris, **les phrases nominales** servent dans tous les langues arabes à former des phrases **descriptives** et des **constats**, puisqu'il manquera systématiquement un verbe décrivant l'action. Quelques adverbes permettent néanmoins de véhiculer un sens plus nuancé, mais cela ne relève pas de ce cours.

3.2 STRUCTURE DES PHRASES NOMINALES

Une phrase nominale en tunisien est constituée de **deux** constituants principaux :

- **Le sujet** : C'est l'élément sur lequel une information sera donnée;
- **Un complément** : C'est l'information qui est donnée sur le sujet. En arabe, on l(appelle "l'information".

Pour former la phrase, il suffit de juxtaposer le sujet et le complément.

Exemples:

Tunisien	Français	Traduction littérale
Esmi Moşţfa	Mon prénom est Mostafa	Prénom-mon Mostafa
Essmè' zarqa	Le ciel est bleu	Le ciel bleu
Eţţaqş sxuun	Il fait chaud	Le temps chaud
Eţţaawla ąaalya	La table est haute	La table haute
Enti bnayya	Tu es une fille	Toi fille
Huwwa raajil	Il est un homme	Lui homme

Si vous avez l'œil affûté, vous aurez déjà remarqué un point commun dans toutes ses phrases : dans toutes les phrases nominales, le sujet est nécessairement sous une forme définie. On dira bien : <u>le</u> temps, <u>la</u> table, <u>mon</u> prénom, <u>toi</u>, etc. Et à l'inverse, le complément sera nécessairement sous la forme indéfinie. On peut donc facilement faire la distinction entre chaque groupe grammatical.

Vous aurez aussi remarqué que le complément peut être de différentes natures : nom commun, adjectif ou encore nom propre.

3.3 Pronoms personnels

Puisqu'ils peuvent vous aider à former vos propres phrases, parlons rapidement des **pronoms personnels**. Ils prennent tous racine dans l'arabe standard.

Tunisien	Français	Arabe standard
'Éna	Je / Moi	UI
'Enti	Tu / Toi	انت
Huwwa	Il / Lui	هو
Hiyya	Elle	هي
'Aħna	Nous	نحن
'Entuuma	Vous	انتم
Huuma	Ils / Elles / Eux	هم

Ils ont beaucoup évolué depuis l'arabe standard, le tunisien perdant en tout plus de **6** pronoms personnels :

- Toutes les **formes duelles** (3 au total) : ce sont les pronoms qui qualifient exactement deux personnes (il y en avait une pour la deuxième personne, et deux pour la troisième personne).
- Tous les **pluriels féminins** (2 au total): ces pronoms correspondent aux groupes constitués entièrement de sujets féminins, à la deuxième et troisième personne.
- Le pronom **féminin singulier de la deuxième personne** (1 au total) : cela correspond au pronom "tu" accordé au féminin. Il est quand même intéressant

de noter que certains dialectes du tunisien ont conservé ce pronom (ce cours ne couvrira pas ces formes-là).

3.4 Quelques variations

Il est tout à fait possible d'agrémenter le sujet avec d'autres adjectifs ou des démonstratifs par exemple. Dans ce cas-là, le complément sera toujours composé d'un **mot unique**, et tout le reste des mots formeront le **groupe sujet**.

Exemples:

Tunisien	Français	Traduction littérale	
Héði elkarihba ħamra	Cette voiture-ci est rouge	Cette la voiture rouge	
Héða erraajil ţwiil	Cet est homme est grand	Ce le homme grand	
Elkosksi ettuunsi bniin	Le couscous tunisien est bon	Le couscous le tunisien bon	
Héða lordinater eşşřiir w	Ce petit ordinateur cher est	Ce l'ordinateur petit et	
elřaali akħal	noir	cher noir	

Dans les exemples ci-dessus, le complément est systématiquement le dernier mot de la phrase et **sous forme indéfinie**. Tout le reste des mots forme le sujet. Sémantiquement, cela suppose que toutes les informations **en dehors du complément** sont soit déjà connues, soit moins importantes.

Vocabulaire

Vocabulaire	Traduction	Origine
'esm (masc.)	prénom / nom	
		(AR) اسم
smè' (fem.)	ciel	
		سماء (AR)
azraq / zarqa (adj.)	bleu	s
		أزرق (AR)
ţaqş (masc.)	temps/météo	
		طقس (AR)
sxuun / sxuuna (adj.)	chaud	
		ساخن (AR)
ţaawla (fem.)	table	
		طاولة (AR)

Vocabulaire	Traduction	Origine
aali / aaalya (adj.)	haut	
		عالي (AR)
bnayya (fem.)	fille	
		(fils) ابن (AR)
raajil (masc.)	homme	
		راجل (AR)
héða / héði (démons.)	celui-ci / celle-ci	
1 (1 (1)		هذا / هذه (AR)
aħmar / ħmmra (adj.)	rouge	(,=) ~ 1
1	:	أحمر (AR)
karihba (fem.)	voiture	(électricité) کهر باء (AR)
ţwiil / ţwiila (adj.)	grand (en taille)	(AR) 10 p (ciccurcite)
gwiii / gwiiia (acg.)	grand (en tame)	طويل / طويلة (AR)
tuunsii / tuunsiyya (adj.)	tunisien/tunisienne	
		تونسي / تونسية (AR)
bniin / bniina (adj.)	bon/bonne (en goût)	_
ordinater (masc.)	ordinateur	(FR) ordinateur
şřiir / şřiira (adj.)	petit / petite	
		صغیر / صغیرة AR
řaali / řaalya (adj.)	cher / chère (en prix)	
		غالي / غالية (AR)
akħal / kaħlaa (adj.)	noire / noire	
		(AR) اکحل

Introduction aux phrases verbales

Intéressons nous maintenant aux phrases verbales, qui constituent avec les phrases nominales, les deux structures possibles pour une phrase en tunisien.

4.1 Un peu d'histoire

Tout comme les phrases nominales, les phrases verbales prennent leurs racines dans l'arabe standard. Cette structure correspond à la structure d'une phrase classique qu'on pourrait retrouver dans les autres langues internationales.

Comme son nom l'indique, cette structure comprend nécessairement un **verbe**, qui servira à décrire une action. Ainsi, cette structure s'oppose directement à la structure de la phrase nominale, qui est elle nécessairement descriptive.

En **arabe standard**, la structure d'une phrase verbale est **différent** de celle du **tunisien**. En effet, l'arabe standard, comme environ 10% des langues dans le monde, est une **VSO**, c'est-à-dire qu'elle obéit à la structure **verbe-sujet-objet**.

Note: Contrairement à ce que pensent certains, ce n'est pas la structure **SVO** (sujet-verbe-objet, 42%) qui est la plus répandue, mais bien la structure **SOV** (sujet-objet-verbe, 45%)!

Vous verrez dans la suite de ce cours que cette structure historique **VSO** garde encore des traces jusqu'à maintenant en tunisien. Il est donc utile de la garder en tête.

4.2 STRUCTURE DES PHRASES VERBALES

Contrairement à l'arabe standard, le **tunisien** arbore une structure **SVO** (sujetverbe-objet), qui est donc la même structure que le langues latines, ou l'anglais.

Tunisien	Français	Traduction littérale
Lemra tékel xobz	La femme mange du pain	La femme mange pain
Leqţaateş iħebbuu	Les chats aiment le poisson	Les chats aiment le poisson
elħuut		·
Enti taqraa ktééb	Tu lis un livre	Tu lis livre

4.3 Omission des pronoms personnels

Il n'y pas grand chose à retenir de plus sur la structure des phrases verbales. Cependant, je dirais quand même quelques mots sur **l'omission des pronoms personnels**.

Comme c'est le cas de l'italien, l'espagnol et de l'arabe standard, le tunisien s'autorise à **omettre les pronoms personnels dans les phrases verbales**. Dans ce cas, c'est la **conjugaison du verbe** qui indique quelle personne est visée.

Cette habitude a directement été héritée de l'arabe. A l'instar de l'espagnol et de l'italien que j'ai cités plus haut, **l'arabe standard distingue précisément les conjugaisons** de chaque personne à tous les temps. **Ce n'est cependant pas le cas du tunisien**, ou le temps a suffisamment érodé la prononciation de certaines formes conjuguées pour que certaines d'entre elles soient maintenant indistinguable.

Fort heureusement, le contexte permet de retrouver quasiment systématiquement la personne à laquelle la phrase se réfère. En cas de doute, les tunisophones n'hésitent alors pas à préciser le pronom personnel en question au lieu de l'omettre et risquer la confusion.

Tunisien	Français	Traduction littérale
Nħebb elkuura	J'aime le foot	(J') Aime le ballon
Tošorbuu	Vous buvez	Buvez
Taqraa majalla	Tu lis / Elle lit un maga-	lis / lit magazine
	zine	_

Vocabulaire

Vocabulaire	Traduction	Origine
mra (fem.) / nsé' (plu.)	femme	
		امراة / نساء (AR)
yéékel (verbe)	manger	ي .
		(AR) أكل
xobz (masc.)	pain	
		خبز (AR)
qaţţuuş (masc.) / qţaateş	chat	
(plu.)		قط (AR)
iħebb (verbe)	aimer/vouloir	
		حبّ (AR)
huut (masc.)	poisson	
		(baleine) حوت (AR)
yaqraa (verbe)	lire / étudier	ş
		قرأ (AR)

Chapitre 4 – Introduction aux phrases verbales

Vocabulaire	Traduction	Origine
ktééb (masc.)	livre	
		(AR) كتاب

Conjugaison des verbes sains simples

Passons maintenant à la conjugaison des verbes réguliers simples en tunisien, qui forment une bonne partie des verbes qui vous pourrez rencontrer.

Je vous propose de passer un peu de temps sur les verbes en arabe standard, et comment le tunisien a évolué à partir de cette langue. Cette partie n'est pas essentielle pour apprendre à parler tunisien, mais comprendre la façon dont tout s'articule en arabe standard et comment ces particularités se sont transmises au tunisien vous aidera à comprendre la logique sous-jacente de la conjugaison tunisienne.

5.1 Un peu d'histoire

Commençons simplement par remettre dans le contexte la conjugaison et les verbes du tunisien, et faire le pont avec ce qu'on peut retrouver dans l'arabe standard.

Ce qui me semble être un gros avantage dans l'apprentissage de l'arabe standard, une fois la barrière de l'alphabet passé, est que la conjugaison est relativement simple. On rencontre certes 13 personnes différentes, mais l'arabe comporte très peu de temps : le passé, le présent (à partir duquel on déduit d'autre temps en ajoutant des préfixes ou en changeant les voyelles finales), et l'impératif. En plus de cela, on ajoute une conjugaison extrêmement systématique et régulière, qui fait qu'on ne retrouvera pas de listes de verbes irréguliers à apprendre par cœur.

L'arabe standard se construit autour de ce qu'on appelle des **racines sémitiques**. Ces racines sont des **triplets de consonnes** (moins couramment des quadruplets), qui portent toute une famille de sens, et dont dérivent la quasi-totalité des mots de la langue par l'application de **schèmes** (des structures de voyelles et de consonnes qui peuvent être rajoutées pour changer le sens de la racine). Nous en reparlerons plus tard dans ce cours, car le tunisien se construit également autour de ces racines et de ces schèmes.

Je vous parle de cette particularité pour trois raisons principales :

- Premièrement, pour qu'on puisse définir ce qu'est un verbe simple, qui se résume simplement en la phrase suivante : "Un verbe est simple si toutes les consonnes qui le composent sont les consonnes de sa racine". Ainsi, dès que vous verrez un verbe composé d'exactement trois consonnes, vous saurez qu'il est simple.
- Deuxièmement, pour vous sensibilisez sur le fait que **la conjugaison des verbe s'appuiera sur des schèmes**. Ainsi, même si des verbes peuvent se ressembler dans une certaine forme particulière (typiquement, conjugués au passé à la 3ème personne masculin du singulier), le reste de la conjugaison peut varier.
- Finalement, parce que les linguistes étudiant l'arabe standard font la distinction

entre plusieurs **groupes de verbes**, et que l'appartenance à ces groupes se déduit par l'agencement des consonnes au sein de la racine.

5.2 Évolutions en tunisien

Fort heureusement, l'arabe tunisien garde quasiment toute la régularité de sa langue mère. Certaines simplifications sont apparues avec le temps, notamment au niveau des pronoms comme nous l'avons déjà vu. Mais comme dans toutes les langues du monde, qui dit simplifications dit également apparition d'irrégularités.

Je vous propose de lister maintenant les points communs et les évolutions qui sont apparues dans le tunisien, tant au niveau de la grammaire qu'au niveau de la prononciation.

- Comme dit plus haut, le tunisien ne comporte que 7 pronoms, au lieu des 13 de l'arabe standard;
- Le tunisien **a perdu l'ensemble des temps dérivés** du présent en arabe standard, dont le futur, au profit de l'ajout de verbes semi-auxiliaires (nous en reparlerons);
- Beaucoup de voyelles se sont perdues dans le temps, ce qui donnera l'impression au tunisien l'impression d'avoir une conjugaison beaucoup plus compacte.
- Le tunisien a gardé l'ensemble des **groupes des verbes** des l'arabe standard;
- A cause de l'omission des coups de glottes en début et en fin de mot, au profit du rallongement des voyelles voisines, la conjugaisons de certains verbes est devenue semi-irrégulière;
- L'emploi de certaines voyelles en tunisien doit être fait avec plus de précision qu'en arabe standard, même s'il existe beaucoup d'allophonie (des sons que les locuteurs assimilent au même phonème).

Étant donnée la nature vivante d'une langue, il est possible qu'en parlant à certains locuteurs tunisiens, vous vous rendiez compte que leur prononciation sera différente de ce que je vais vous présenter dans ce chapitre. Comme toutes les langues, cela ne voudra pas dire que ce que vous appris ou que ce locuteur a prononcé est faux, simplement qu'il a plusieurs accents et plusieurs manières de réaliser certains points de grammaire.

Ce dernier point est particulièrement important : lors que j'ai fait mes premières recherches sur la conjugaison des verbes, j'ai remarqué qu'il était possible de substituer certaines voyelles à d'autres, voire même d'en omettre certaines et de fusionner des syllabes, et ce chez plusieurs locuteurs qui ont a priori le même accent.

Ainsi, je vous propose dans la suite de ce chapitre de vous enseigner une conjugaison qui soit facile à retenir, même si la prononciation n'est pas la prononciation majoritaire, vu qu'il n'existe pas de version standardisée du tunisien. Cela facilitera votre apprentissage tout en vous permettant d'être intelligible.

5.3 Qu'est-ce qu'un verbe sain simple?

On appelle verbe sain simple un verbe qui est à la fois :

- Simple : Comme évoqué plus haut, il s'agit de l'ensemble des verbes dont toutes les consonnes sont exactement celles de sa racine. À quelques exceptions près, vous pouvez admettre que un verbe est sain s'il comportement exactement trois consonnes.
- **Sain**: Il s'agit d'un verbe dont toutes les consonnes de sa racine sont saines.

Attardons-nous quelques instants sur la dénomination **consonne saine**. En arabe standard, et en tunisien, on fait la distinction, au niveau de la conjugaison, entre les lettres saines et les lettres malades. Ces dernières forment l'ensemble des lettres dont la présence dans une racine change la façon de conjuguer le verbe.

On compte au total trois lettres malades : w, y et les voyelles longues. Si vous avez l'œil, vous remarquerez qu'il s'agit tout simplement pour deux d'entre elles de ce qu'on appelle semi-voyelles / semi-consonnes; pour l'autre, il s'agit juste d'un moyen de marquer l'absence totale d'une consonne de la racine.

En conclusion, pour repérer un verbe sain simple, faites rapidement les vérifications suivantes :

- 4 lettres, dont 3 consonnes
- Pas de **w** ni de **y**
- Pas de voyelle longue

Quelques exemples de verbes sains simples : **xraj**, **mroð**, **mlek**, **fšel**, **laab**, ħ**fað**.

5.4 Les groupes de verbes sains simples et leur conjugaison

Ceci étant dit, il convient de séparer les verbes sains simples en plusieurs groupes, en fonction de la conjugaison qui leur convient. En réalité, la conjugaison de ces trois groupes reste très similaire, et on pourrait imaginer une analyse du tunisien qui ne fasse pas la distinction. Pour un apprentissage plus facile, je vous propose donc de faire cette distinction.

La distinction est en réalité déjà faite en arabe standard. Elle n'est pas forcément enseignée en cours, mais vous verrez naturellement les arabophones conjuguer les verbes selon ces groupes-là.

Je vais distinguer trois groupes au total, ils correspondent en réalité à chacune des trois voyelles de l'arabe standard.

Note : Pour ceux qui ont l'habitude de l'arabe standard, ces trois groupes correspondent aux trois conjugaisons suivantes :

- نَعْتُلُ يَفْعَلُ qui suit le schème لَعَبَ يَلْعَبُ
- ضَعَلَ يَفْعُلُ qui suit le schème خَرَجَ يَحْرُرُجُ فَعَلَ يَفْعُلُ عَمْلِكُ صَالِكُ مَمْلِكُ مَالِكُ ضَعَلَ يَمْلِكُ عَلَى اللهَ عَلَى اللهُ عَلَى اللّهُ عَلَى اللهُ عَلْمُ عَلَى اللهُ عَلَى ال

5.4.1 VERBES DU PREMIER GROUPE

Ce groupe correspond en arabe aux verbes qui se conjuguent au présent avec une fatha.

La conjugaison pour le verbe la la conjugaison pour le verbe la suivante (en gras les préfixes et terminaisons liés à chaque pronom et temps):

Pronom	Passé	Présent
Éna	ląab t	na ląab
Enti	ląab t	ta ląab
Huwwa	ląab	ya ląab
Hiyya	laąb et	ta ląab
Aħna	ląab naa	na laąb uu
Entuuma	ląab tuu	ta laąb uu
Huuma	laąb uu	ya laąb uu

Voici quelques clés de lecture du tableau ci-dessus :

- Pour vous aider dans la prononciation, pensez bien à bien identifier où commence et s'arrête chaque syllabe : repérez d'abord les voyelles, et assemblez les consonnes autour pour vous aider à prononcer le mot;
- Faites attention à **hiyya** et **huuma** au passé, et aux **pronoms pluriel** au présent : la voyelle est inversée avec la consonne qui la précède;
- La conjugaison de ce groupe se trouve, au point précédent près, n'être qu'une conjugaison basée sur des **préfixes** et des **suffixes**.

En analysant de plus près ce tableau, vous verrez qu'il existe plusieurs points communs entre les différentes personnes, et donc il existe différents moyens mnémotechniques pour le retenir. Vous pourrez par exemple remarquer que les voyelles longues sont systématiquement associées aux **pronoms pluriel**, ou que le triplet (**n**, **t**, **y**) correspond dans l'ordre aux premières, deuxièmes, et troisièmes personnes.

Note: Vous pourrez entendre certains locuteurs prononcer la conjugaison au présent pour les personnes plurielles avec **deux** syllabes plutôt que **trois**, comme je l'ai marqué au tableau ci-dessus. Dans ce cas, c'est la voyelle centrale qui n'est pas prononcée, et les deux première syllabes qui sont fusionnées.

5.4.2 Verbes du deuxième groupe

Ce groupe correspond en arabe aux verbes qui se conjuguent au présent avec une **ðamma**.

La conjugaison pour le verbe **xraj** (sortir) est la suivante (**en gras** les préfixes et terminaisons liés à chaque pronom et temps) :

Pronom	Passé	Présent
Éna	xraj t	noxroj
Enti	xraj t	toxroj
Huwwa	xraj	yo xr o j
Hiyya	xarj et	toxroj
Aħna	xraj naa	noxorjuu
Entuuma	xraj tuu	toxorjuu
Huuma	xarj uu	yoxorjuu

Voici quelques clés de lecture du tableau ci-dessus (les points que j'ai évoqués dans le paragraphe précédent s'appliquent encore) :

- Au passé, la conjugaison est strictement identique que pour les verbes du premier groupe;
- Cependant au **présent**, la voyelle change, et se transforme en **o**.

Une question qui se pose naturellement est la suivante : à partir de la racine uniquement, ou à partir de la forme sous laquelle le verbe est généralement présenté (conjugué avec huwwa au passé), comment peut-on savoir si un groupe appartient au premier ou au deuxième groupe?

La réponse est malheureusement décevante : en arabe standard, ces verbes ne se distinguent pas, et il faut apprendre par cœur avec quelle voyelle accorder chaque verbe. Historiquement, il devait peut-être y avoir une raison particulière, un environnement consonantique particulier qui a induit un changement de voyelle, ou une justification sémantique basée sur des schèmes. Mais tout ceci a dû se perdre avec le temps (ou ne fait en tout cas plus partie du savoir commun).

Le tunisien ne fait pas plus d'effort que sa langue-mère sur ce point. Dans la suite de ce cours, je vais essayer de vous présenter, lorsque cela est nécessaire, les verbes sous une forme qui ne laisse pas planer d'ambiguïté (conjugué avec huwwa au présent par exemple).

Note : Vous pourrez entendre certains locuteurs prononcer la conjugaison au présent pour les personnes plurielles avec **deux** syllabes plutôt que **trois**, comme je l'ai

marqué au tableau ci-dessus. Dans ce cas, c'est la voyelle centrale qui n'est pas prononcée, et les deux première syllabes qui sont fusionnées.

5.4.3 Verbes du troisième groupe

Ce groupe correspond en arabe aux verbes qui se conjuguent au présent avec une **kasra**.

La conjugaison pour le verbe **fhem** (comprendre) est la suivante (**en gras** les préfixes et terminaisons liés à chaque pronom et temps) :

Pronom	Passé	Présent
Éna	fhem t	ne fhem
Enti	fhem t	te fhem
Huwwa	fhem	ye fhem
Hiyya	fehm et	te fhem
Aħna	fhem naa	nefehmuu / nefhmuu
Entuuma	fhem tuu	tefehmuu/ tefhmuu
Huuma	fehm uu	yefehmuu / yefhmuu

Voici quelques clés de lecture du tableau ci-dessus (les points que j'ai évoqués dans le paragraphe précédent s'appliquent encore) :

- Au passé, la conjugaison est strictement identique que pour les verbes du premier et deuxième groupe;
- Cependant au **présent**, pour les personnes plurielles, les formes avec 2 et 3 syllabes coexistent, et leur prévalence dépendent majoritairement des consonnes du verbe conjugué et de l'usage.

Un avantage majeur de ce groupe est sa démarcation claire au niveau vocalique avec les verbes du premier et deuxième groupe : si vous voyez un **e** dans une forme conjuguée, vous saurez que c'est un verbe du troisième groupe et pas autre chose!

La difficulté réside dans le nombre de syllabes qu'il faut donner pour les trois personnes plurielles au présent. **Sémantiquement, il n'y pas de réel problème ici :** un tunisophone vous comprendra quoi qu'il arrive. Mais l'usage d'une forme peu employée fera lever plus d'un sourcil. Par exemple :

- Pour **fšel** (se fatiguer), on dira systématiquement **nefšluu** et non **nefešluu**;
- Pour **fhem** (comprendre), on dira plutôt **nefehmuu**, le préférant à **nefhmuu**;
- Pour mlek (posséder), on pourra employer alternativement nemelkuu ou nemlkuu.

Pour être totalement honnête, je n'ai pas encore réussi à trouver de règles fiables qui permettent de séparer l'un ou l'autre des cas. Mon conseil est le suivant : **utilisez la**

forme qui vous demande le moins d'effort pour être prononcée, c'est généralement une bonne façon de discriminer l'une des deux formes.

Vocabulaire

Dans cette partie, je vous donne quelques phrases avec des verbes conjugués, appartenant à l'un des trois groupes que nous avons vus.

TODO: Rajouter des exemples dans cette partie

FORMER DES QUESTIONS

Dans ce chapitre, nous allons voir comment former des questions en tunisien, aussi bien les questions totales ou partielles. Vous pourrez enfin demander qui a mangé votre déjeuner que vous aviez laissé sur la table!

6.1 Un peu d'histoire

Comme à notre habitude, attardons-nous un peu sur la langue mère du tunisien, pour essayer de comprendre comment la structure actuelle se rattache à la structure historique.

En arabe standard, les questions se forment relativement facilement. Que l'on forme des **questions totales** (auxquelles on ne peut répondre que par oui ou non) ou des **questions partielles** (qui demandent à l'interlocuteur une information), la structure est sensiblement identique. Dans tous les cas, la structure et l'ordre de la phrase demeure identique à la phrase déclarative, on ajoute en début de phrase le marqueur correspondant à la question qu'on souhaite poser, et on termine par omettre l'élément sur laquelle la question est posée en cas de question partielle.

Si nous devons faire le parallèle avec le français, les structures peuvent se montrer relativement similaire.

Français	Arabe	Trad. Littérale
Le garçon a mangé une	ء س	A-mangé le-garçon
pomme	أكل الولد تفّاحة	pomme
Est-ce que le garçon a	8	Est-ce-que a-mangé
mangé une pomme?	هل أكل الولد تفّاحة؟	le-garçon pomme?
Qui a mangé une	.u 8	Qui a-mangé pomme?
pomme?	من أكل تفّاحة ؟	
Qu'a mangé le garçon ?	ş	Quoi a-mangé le garçon?
	ماذا أكل الولد ؟	

Comme vous pouvez le constater, la structure est assez semblable à ce qu'on peut retrouver en français (à la structure de la phrase déclarative près bien sûr, rappelez-vous que l'arabe standard est une langue **VSO**). J'oserai même dire que la structure est plus simple en arabe car moins permissive en français : on n'autorise typiquement aucune inversion verbe-sujet, comme dans la phrase "As-tu mangé?".

En tunisien par contre, l'histoire est un tout petit peu plus compliquée. Si vous vous intéressez à la linguistique, vous savez déjà que les structures des questions sont

souvent le domaine dans lesquelles les structures des phrases est le plus libre.

D'après les recherches que j'ai faites, lors de l'évolution d'une langue depuis un schéma de structure vers un autre, les phrases déclaratives ont plus de facilité à figer et évoluer vers le nouveau schéma, laissant les phrases interrogatives stagner quelque part entre les deux schémas. C'est typiquement le cas du français : l'ancien français est connu pour sa grande liberté sur la structure des phrases, cette dernière s'étant spécialisée vers le **SVO** jusqu'à se cristalliser en français moderne; la structure libre des phrases interrogatives en français doivent sans doute être un vestige de cette liberté structurelle.

Nous allons voir dans la suite que le tunisien a probablement suivi une voie similaire, et est devenu beaucoup plus permissif que l'arabe standard (vous aurez compris que c'est souvent le cas).

6.2 L'EMPHASE EN TUNISIEN

Juste avant de parler des phrases interrogatives, j'aurais voulu parler de l'emphase. 1

Nous en parlons maintenant, car il s'agit en réalité d'une méthode **très populaire** qu'on les tunisophones d'appuyer leurs propos, et qui se manifeste notamment lorsque des questions sont posées, à tel point qu'il a tendance à torturer l'ordre de la phrase interrogative.

En termes linguistiques, on dira que **le tunisien emploie des procédés d'emphase par dislocation du sujet**. Cela se traduit typiquement par une omission volontaire du sujet de la phrase, pour aller le catapulter vers la fin de celle-ci.

En réalité, en français moderne parlé, on peut retrouver de telles structures.

- **Sans emphase**: Pierre me fatigue.
- **Avec emphase** : Il me fatigue, Pierre.

En français, on remplace le sujet par le pronom correspondant, et le sujet original est transporté vers la fin de la phrase. Vous verrez qu'en tunisien il s'agit de la même technique, la seule différence étant que les pronoms personnels peuvent être omis (et d'où cette impression que le sujet est inversé).

Retenez toutefois que cela reste cela dit un procédé surtout employé à l'oral, et donc souvent associé à un registre moins soutenu.

Dans la suite de chapitre, je ne vous parlerai pas des structures interrogatives où le sujet se retrouve en fin de phrase, car ces structures sont systématiquement des structures emphatiques. Mais, si cela vous stimule dans votre apprentissage, sachez que nous

^{1.} C'est sans doute une notion assez avancée pour ce moment précis du cours. J'y consacre un chapitre entier plus loin (chapitre 23).

verrons encore d'autres structures plus loin dans le cours qui vous feront paraître plus naturel à l'oral.

6.3 Les questions totales

Dans cette section, nous allons aborder les **questions totales**, qui sont les questions qui peuvent être simplement répondues par "oui" ou par "non". En d'autres termes, il s'agit des questions qui contiennent l'ensemble de l'information d'une phrase déclarative.

En tunisien, les questions totales peuvent être formulées de deux façons différentes.

Dans ces deux formes-ci, il est possible de **suffixer la particule** "ši" au verbe. Cette particule ne change que très peu le sens de la phrase : on la retrouvera souvent lorsque le locuteur veut **exprimer son impatience** par exemple. Vous pouvez décider de la mettre ou de l'omettre systématiquement sans crainte, le changement sémantique est en réalité assez mineur.

Je n'ai pas fait d'études linguistiques sur les formes préférées des tunisiens. Je pense d'ailleurs que j'utilise moi-même alternativement l'une et l'autre, surement en fonction du mot sur lequel j'ai le plus envie d'insister et de là où j'ai envie de mettre l'accent dans ma phrase. Mon conseil : ne vous prenez pas la tête, et utilisez celle qui vous convient le mieux.

6.3.1 Question totales: première forme

La première forme, présente dans plusieurs autres langues comme le français et l'anglais, est simplement le changement d'intonation : la phrase interrogative obéit aux mêmes règles que la phrase déclarative, le ton est simplement plus haut en fin de phrase.

Comme évoqué au paragraphe précédent, vous pouvez aussi **suffixer la particule** "**ši**" au verbe.

En voici un exemple :

Tunisien	Traduction
Erraajel fhem.	L'homme a compris.
Erraajel fhem?	L'homme a compris?
Erraajel fhemši?	(idem)

Contrairement à sa contrepartie en français, cette forme-là en tunisien ne sonne pas aussi peu soutenue. Vous pouvez donc l'utiliser sans trop conscientiser le registre dans lequel vous vous exprimer.

6.3.2 Question totales: seconde forme

La seconde forme pour les questions totales ressemble fortement à la première, à la différence près de l'inversion du sujet et du verbe. Toutefois, elle est strictement réservées aux verbes transitifs, c'est-à-dire les verbes qui nécessitent un complément d'objet.

En voici un exemple :

Tunisien	Traduction
Lemraa ħafðet eddars.	La femme a appris le cours.
Hafðet lemraa eddars?	La femme a-t-elle appris le cours?
Ħafðetši lemraa eddars?	(idem)

Prenez bien garde au fait que cette forme ne soit utilisable qu'avec les verbes transitifs. Dans le cas d'une inversion du sujet avec son verbe **intransitif**, vous serez en réalité en train d'employer une **emphase**, et ne produirez donc pas *stricto sensu* le même sens.

Sur un sujet tout autre, on pourra noter que c'est également une forme qu'on retrouve dans d'autres langues (le français en est un exemple). Elle tient ses racines de l'arabe standard (rappelez-vous, l'arabe standard est une langue **VSO**).

6.4 Les questions partielles et leurs marqueurs

Demander confirmation de quelque chose, c'est bien beau; demander des informations qu'on a pas, c'est autre chose!

Dans cette section, nous abordons les **questions partielles**, qui sont les questions qui ne peuvent pas être simplement répondues par "oui" ou par "non" : l'interlocuteur, s'il daigne vous répondre, vous précisera l'heure de l'action, son lieu, son sujet, etc.

6.4.1 MARQUEURS INTERROGATIFS

Abordons en premier lieu les **marqueurs interrogatifs**. Il s'agit de l'ensemble des mots introduisant la question, et demandant une information particulière. Je nous propose aussi d'aborder les origines de ces marqueurs-là, cela vous aidera si vous êtes arabophone à vous projeter (lisez cette colonne-là de gauche à droite).

Chapitre 6 – Former des questions

Tunisien	Français	Origine Arabe
Š/'Èš	Quoi / Que	(un objet) شيء
Šnuwwa	Quoi (objet masculin ou neutre)	(lui) هو + شيء
Šniyya	Quoi (objet féminin)	(elle) هي + شيء
Šnuuma / Šnuhuuma	Quoi (plusieurs objets)	(eux) هم + شيء
Škuun	Qui	(un être) کو ن + شيء
Waqtééš	Quand	شيء + (temps) وقت
Kifééš	Comment	شيء + (comment) کيف
Wiin / Fiin	Où	(dans)) في +) (où) أين
Min wiin / Mniin	Depuis où	أين + (depuis) من
Lwiin	Vers où	أين + (vers) إلى
Ąlèèš	Pourquoi	شيء + (sur) على
Lwèèš	Pourquoi	شيء + (pour) ل
Anna	Quel / Lequel	3

Vous avez sans doute remarqué que la plupart de ces marqueurs comportent le marqueur š, provenant du mot arabe qui désigne un objet ou une chose. C'est sur ce sens que la plupart des marqueurs se sont formés. ²

Les marqueurs interrogatifs se positionnent généralement en début de phrase, même s'il est possible à l'oral de leur donner la place du groupe grammatical qu'ils remplacent.

6.4.2 STRUCTURE DES QUESTIONS PARTIELLES

XXX

6.5 RÉCAPITULATIF

XXX

^{2.} Fait relativement drôle, شيء à évolué en tunisien pour donner le mot šèy, dont un des sens est toujours "objet/chose", mais dont le sens premier est "rien", ce qui en fait un mot énantiosémantique (il s'agit d'un mot qui possède deux sens qui sont antonymes).

Chapitre 6 – Former des questions

Vocabulaire

XXX

Les articles définis

Jusqu'à maintenant, vous vous êtes peut-être insurgés intérieurement quand j'ai utilisé la forme définie de certains noms communs. Le temps est venu pour moi de m'excuser en vous apprenant comme dire **le** soleil, ou **la** lune!

7.1 UN PEU D'HISTOIRE

Le système arabe pour définir le caractère défini ou indéfini d'un objet n'est en soi pas très compliqué :

- Pour exprimer le fait qu'un nom est indéfini, aucun article n'est nécessaire : il suffit de ne rien mettre;
- Pour eprimer le fait qu'un nom est défini, il suffit de rajouter l'article **el** (c'est le préfixe qui apparaît souvent dans les noms arabes, comme par exemple au début de mon nom (**El**louze) ou au début de noms communs d'origine arabe comme **al**cool ou **al**gèbre.

Il existe juste une toute petite subtilité de **prononciation**, qui fait que le **l** peut être remplacé par la première lettre du nom commun qu'il qualifie (nous en avons déjà parlé, il s'agit d'une assimilation, cf. 2.1).

De ce fait, en **arabe**, on parlera deux types de **el** différente : les **solaires** et les **lunaires**. Ce nom prend son origine dans les mots *soleil* (قمر) et *lune* (قمر), qui se trouvent être respectivement un mot qui commence par une lettre assimilant le **l** et un mot qui commence par une lettre ne l'assimilant pas.

Cette distinction **solaire** / **lunaire** est relativement simple à apprendre, car elle ne se fait que sur la base de la première consonne du mot suivant **el** : c'est-à-dire qu'il suffit de connaître l'ensemble des consonnes concernées par l'assimilation, et l'ensemble des consonnes non concernées.

Le **tunisien** reprend d'ailleurs le même système, sauf qu'il a été légèrement adapté au fil du temps pour correspondre à la prononciation. Ainsi, les consonnes **solaires** et **lunaires** sont légèrement différentes, et le tunisien a introduit une nouvelle innovation grammaticale, avec une manière de s'extirper des cas où l'ajout d'un **el** provoque un

cluster de consonnes trop difficiles à enchaîner.

7.2 LA FORME SOLAIRE

Commençons par le cas de loin le plus simple : la forme **solaire**. Cette forme s'applique **systématiquement** pour les noms commençant par les consonnes suivantes :

Dans ce cas, il suffit juste d'ajouter **e** + **la première consonne** du nom pour former la forme définie ¹. Voici une liste d'exemples (un par lettre) :

Forme indéfinie	Forme définie	Traduction
Talvza	Ettalvza	La télévision
þaąleb	Eþþaaleb	Le renard
Jarrééya	Ejjarrééya	Le matelas
Dabbuuza	Eddabbuuza	La bouteille
ðiib	Eððiib	Le loup
Rommèèn	Errommèèn	La grenade (<i>fruit</i>)
Zituun	Ezzituun	L'olive
Salluum	Essalluum	L'échelle
Šams	Eššams	Le soleil
Lomja	Ellomja	Le goûter
Naạnééạ	Ennaạnééạ	La menthe
Ţaawla	Eţţaawla	La table
ğlèèm	Eððlèèm	L'obscurité
Şabuura	Eşşabuura	Le tableau noir

Si vous avez du mal à retenir les consonnes, essayez de vous rappeler qu'elles ne sont pas choisies au hasard : ce sont les consonnes **qui ont du mal à s'enchaîner avec un** /1/ au niveau de la prononciation ².

7.3 LA FORME LUNAIRE

La forme **lunaire** n'est pas plus compliqué à former que la forme solaire, cependant les règles de son application sont un tout petit peu plus strictes :

Elle concerne toutes les consonnes non concernées par la forme solaire (cf. 7.2) hormis /'/;

I. Au sens strict, le **e** est porté par un coup de glotte /'/.

^{2.} Si vous vous êtes intéressé à l'endroit de l'articulation de ces consonnes, vous aurez remarqué que ce sont en réalité la totalité des consonnes du tunisien qui sont **dentales**, **alvéolaires ou post-alvéolaires**, donc articulées très proches du /1/.

— Elle n'est généralement pas utilisée si le nom commun **commence par une consonne suivie d'une voyelle**.

Si on fait le récapitulatif, cela veut dire que la forme **lunaire** s'applique à ces consonnesci ³:

Dans le cas où la forme **lunaire** s'applique, il suffit d'ajouter /**el**/ pour former la forme définie ⁴. Voici une liste d'exemples (un par lettre) :

Forme indéfinie	Forme définie	Traduction
Babuur	Elbabuur	Le bateau
Pisiin	Elpisiin	La piscine
ħiiţ	Elħiiţ	Le mur
Xaatem	Elxaatem	La bague
	Elạiin	L'oeil
Řamza	Elřamza	Le clin d'oeil
Farţaţţuu	Elfarţaţţuu	Le papillon de nuit
Viranda	Elviranda	La véranda
Qaţţuus	Elqaţţuus	Le chat
Gamra	Elgamra	La lune
Korraasa	Elkorraasa	Le cahier
Melħ	Elmelħ	Le sel
Hendii	Elhendii	La figue de barbarie
Wuraaţa	Elwuraaţa	La daurade
Yajuura	Elyajuura	La brique

7.4 LA FORME TERRESTRE

La forme **terrestre** ⁵ est une innovation du tunisien, qui tient ses origines dans la forme **lunaire**, qui a été adaptée au niveau de la prononciation pour éviter les gros clusters de consonnes.

^{3.} Pareillement que pour la forme **solaire** (cf. 7.2), vous remarquerez sans doute que ce sont les consonnes dont les places d'articulation sont situées suffisamment loin du /l/, c'est-à-dire qu'elles ne sont **ni dentales, ni, alvéolaires, ni post-alvéolaires**.

^{4.} Idem, au sens strict, le /e/ est porté par un coup de glotte /'/.

^{5.} J'ai sorti le nom de mon chapeau, donc vous le verrez sans doute nul part ailleurs. Mais j'en suis particulièrement fier, j'ai réussi à trouver un nom qui reste dans le champ lexical des astres, et dont la forme correspondante s'applique quand même au mot arabe qui veut dire *Terre* ('**Arð**/, i.)!

Ainsi, la forme **terrestre** s'applique dans ces cas-ci:

- La première consonne du nom à qualifier est une consonne lunaire (cf. 7.3) ou un coup de glotte /'/;
- Le nom à qualifier commence par un enchaînement de deux consonnes.

Cependant, retenez également que la forme **terrestre** est dérivée de la formule **lunaire**. Ainsi, dans certains cas vous pourrez entendre des locuteurs, notamment ceux qui ont tendance à détacher les syllabes, utiliser la forme **lunaire** historique ⁶.

Dans le cas où la forme **terrestre** s'applique :

- Pour les consonnes **lunaires**, sauf pour /w/ et /y/, il suffit d'ajouter /**le**/;
- Pour le **coup de glotte**, on remplace /'/ par /l/;
- Pour /w/, on remplace le théorique /lew/ par /luu/;
- Pour /y/, on remplace le thorique /ley/ par /lii/.

Voici une liste d'exemples (un par lettre) :

Forme indéfinie	Forme définie	Traduction
'Arð	Larð	La terre / La Terre
Bruduu	Lebruduu	Le potage
Proof	Leproof	Le professeur
ħluu	Leħluu	Les pâtisseries
Xzééna	Lexzééna	L'armoire
Ārèè	Leąrèè	La nudité
Řnèè	Leřnèè	Le chant
Fluus	Lefluus	L'argent
V?	Elv?	;
Qraaya	Leqraaya	Les études
Glaas	Leglaas	La glace
Klèèm	Leklèèm	La parole
Mţar	Lemţar	La pluie
Hlèèl	Lehlèèl	Le croissant de lune
Wraq	Luuraq	Les feuilles
Ymiin	Liimiin	La droite

Et voilà, avec tout ça, vous pourrez décemment exprimer le caractère défini d'un objet!

Vocabulaire

^{6.} On verra que dans certains cas, on sera obligés d'abandonner cette forme-là, typiquement quand on souhaite préfixer une consonne à l'article défini, mais ce sera une leçon pour un autre jour.

Le possessif

ue ce soit pour parler de son métier, de sa ville natale ou des objets qui nous appartiennent, savoir exprimer le possessif dans une langue est capitale. Regardons ensemble comment celui-ci s'exprime en tunisien.

8.1 UN PEU D'HISTOIRE

En arabe standard, le possessif s'exprime de façon très régulière, par simple suffixation. Il existe un suffixe différent par pronom personnel, et on peut donc exprimer simplement à qui appartient quelque chose.

J'oserai même dire qu'il s'exprime plus simplement qu'en français : là où le français fait la distinction entre genre et nombre (*mon*, *ma*, *mes*), ce n'est pas le cas en arabe. Ainsi, la donnée du genre et du nombre n'est pas intégrée au suffixe, l'information est déjà comprise dans le nom (pourquoi avoir une information redondante me direz-vous).

En **tunisien**, l'histoire est un tout petit peu plus compliquée, comme d'habitude. Le passage du temps a fait que la prononciation a évolué à différentes vitesses dans des cas de figures différents : la prononciation des noms communs féminins et des possessifs associés en est un exemple. ¹

Les arabophones voient certainement de quoi je parle. Il s'agit la non-prononciation des ö en fin de mot : il se trouve que l'évolution de la langue a fait que l'arrêt de prononciation de cette lettre ne s'est fait que si la lettre termine le mot, ce qui n'est pas le cas du possessif.

Pour les non-arabophones, afin d'illustrer cet exemple-là dans un cas de figure, nous pouvons parler de cette même évolution (l'arrêt de la prononciation de la dernière lettre d'un mot féminin) en prenant l'exemple de la prononciation des prénoms d'origine arabe en Afrique subsaharienne. Il se trouve que dans ces pays, la lettre finale est toujours prononcée dans les prénoms féminins, ce qui fait que le prénom أمينة se prononcera Amina au Maghreb, mais Aminatou dans les pays plus au sud.

Tout ceci pour dire que : le tunisien fait de nos jours la distinction des genres sur

^{1.} On verra également que c'est le cas pour certains noms communs se finissant par une lettre spécifique, en l'occurrence le **i**.

l'expression du possessif, mais que cette distinction n'est pas le fruit d'une différence purement grammaticale et structurelle. La logique derrière la formation de ces possessifs est donc la même.

8.2 LA FORME COURTE DU POSSESSIF

En **tunisien**, il existe deux manières d'exprimer la possessif : une forme **courte**, qui dérive de l'arabe standard, et une forme **longue**, spécifique au tunisien.

La forme courte du possessif est très compacte, et est donc assez privilégiée. Elle a cependant le mauvais goût de s'exprimer de trois façons différentes, séparants ainsi les mots en trois groupes distincts :

- Les noms **féminins**;
- Les noms masculins ne se terminant pas par une voyelle;
- Les noms masculins se terminant par une voyelle.

Commençons d'abord par les noms féminins et les noms masculins ne se terminant pas par une voyelle, ces deux groupes formant en quelque sorte la forme *régulière* du possessif.

Voici les formes possessives pour les mots **xobz** (du pain) et **xobza** (un pain, une baguette) :

Pronom	xobz	xobza
'Éna	xobz ii	xobz tii
'Enti	xobz ek	xobz tek
Huwwa	xobz uu	xobz tuu
Hiyya	xobz haa	xobz ethaa
'Aħna	xobz naa	xobz etnaa
'Entuuma	xobz kom	xobz etkom
Huuma	xobz hom	xobz ethom

Comme vous pouvez le remarquer, les deux formes sont globalement très similaires, à cela près que la forme du possessif pour les mots féminins remplacent le **a** terminal du mot par un **t**.

Également, il faudra noter la présence d'un e pour 4 des 7 personnes au féminin : hiyya, 'ahna, 'entuuma, huuma. À cause du remplacement du a par un t, un cluster de trois consonnes successives serait apparu sans l'ajout de ce e. En tant que moyen mnémotechnique, vous pouvez donc retenir que si la terminaison commence par une consonne, alors vous devez remplacer le a par un et (et non un t).

Ceci en poche, vous êtes maintenant capable d'exprimer le possessif pour la quasitotalité des noms communs! Reste maintenant à l'exprimer pour les mots masculins finissant par une voyelle.

Prenons pour exemple ces trois mots-ci : **sbéédrii** (des chaussures de sport ²), **baa-kuu** (un paquet ³) et **kŏpaa** (un compas ⁴). Vous remarquerez juste la petite subtilité sur la longueur des voyelles et des consonnes pour la première personne (les autres personnes ayant des terminaisons identiques).

Pronom	sbéédrii	baakuu	kŏpaa
'Éna	sbéédri yya	baakuu ya	kŏpaa ya
'Enti	sbéédrii k	baakuu k	kŏpaa k
Huwwa	sbéédrii h	baakuu h	kŏpaa h
Hiyya	sbéédrii haa	baakuu haa	kŏpaa haa
'Aħna	sbéédrii naa	baakuu naa	kŏpaa naa
'Entuuma	sbéédrii kom	baakuu kom	kŏpaa kom
Huuma	sbéédrii hom	baakuu hom	kŏpaa hom

Il est intéressant de noter que les seules différences se trouvent dans les trois premières personnes, qui se trouvent également être les seules trois personnes pour lesquelles la terminaison **commencent par une voyelles**. Vous commencez à comprendre maintenant la logique derrière : le tunisien n'aime pas enchaîner les voyelles, et donc l'évolution de la prononciation à travers le temps s'est arrangée pour ne pas créer de telles structures.

Si vous voulez aller encore plus loin dans votre apprentissage de l'histoire de l'évolution du tunisien, vous pouvez par exemple retenir que la terminaison pour **huwwa** était initialement la même pour l'ensemble des mots, peu importe leur genre ou leur lettre finale. La terminaison en **arabe standard** était **-huu** : on retrouve la première moitié dans le possessif des noms se terminant par une voyelle, et la seconde moitié dans le possessif des noms ne se terminant pas par une voyelle.

8.3 LA FORME LONGUE DU POSSESSIF

La seconde forme du possessif, la forme **longue**, est une innovation du **tunisien**. Elle s'exprime par l'ajout du mot **mtèè**, venant du mot arabe aqui veut dire affaires, bagages. De nos jours, **mtèè**, a perdu son sens lorsqu'employé tout seul en tunisien.

^{2.} Si vous avez l'esprit affûté, vous aurez remarqué que c'est littéralement le mot *espadrille* qui a été importé et déformé. Le pluriel et le singulier se prononcent de la même façon.

^{3.} J'espère que votre esprit était affûté cette fois aussi, c'est une fois de plus le même mot

^{4.} Je vous laisse deviner.

Pour exprimer cette forme longue, il faut procéder comme suit :

- Utiliser la forme **définie** du nom à qualifier;
- Mettre mtèèş sous la forme possessive courte (c'est un nom commun masculin);
- Juxstaposer le nom à qualifier et mtèèq (avec sa terminaison appropriée).
 Ce qui donne, en utilisant l'exemple avec xobz :

Pronom	xobz - Forme courte	xobz - Forme longue
'Éna	xobz ii	elxobz mtèèạii
'Enti	xobz ek	elxobz mtèèąek
Huwwa	xobz uu	elxobz mtèèauu
Hiyya	xobz haa	elxobz mtèèħħaa
'Aħna	xobz naa	elxobz mtèèanaa
'Entuuma	xobz kom	elxobz mtèèąkom
Huuma	xobz hom	elxobz mtèèħħom

Le seul point sur lequel je souhaite attirer votre attention est la forme particulière pour **hiyya** et **huuma**. Il s'agit là juste d'une évolution de la prononciation, pour s'abstraire de la suite de consonne **ah** qui est dure à prononcer. Nous en avons déjà parlé plus tôt, il s'agit de l'assimilation (cf. 2.1)⁵.

Pour mieux appréhender l'usage de cette forme, on peut en donner un équivalent en français (certes un peu lourd), qui serait quelque chose du style :

elxobz mtèèaii <-> Le pain à moi

Une hypothèse que j'ai, qui ne me semble ne pas être si folle que ça, et qui permet de mieux comprendre l'origine de cette structure innovante est la suivante : il s'agirait initialement d'une phrase nominale, où l'objet à qualifier est le sujet et mtèèa le complément, et qui a fini par être tant utilisée que son intégration directement en tant que groupe nominal a été autorisé.

D'ailleurs, on peut même noter que, de nos jours, **utiliser la forme longue toute** seule constitue une phrase nominale valide (le verbe être étant bien entendu sousentendu comme dans toute phrase nominale).

Voilà, avec tout ceci, vous devrez maintenant être capable de désigner les choses qui vous appartiennent!

^{5.} En toute rigueur, il serait possible de garder la même orthographe et d'admettre que cette suite de consonne est simplifiée en ħħ, mais je ne suis pas convaincu de la décorrélation de la prononciation et de l'orthographe, même si certaines langues se l'autorisent pour des raisons historiques généralement (le français et l'anglais ont sont de parfaits exemples).

Chapitre 8 – Le possessif

Vocabulaire

XXX

Expressions courantes

Votre premier dialogue

A partir de maintenant, j'estime qu'on a assez fait de grammaire pour qu'on puisse lire ensemble un dialogue, et l'analyser!

Ne vous inquiétez pas, la grammaire revient dès le prochain chapitre, même si maintenant, nous allons commencer à intégrer de plus en plus de dialogue dans le cours (ça me donnera une bonne excuse pour vous donner du vocabulaire).

10.1 DIALOGUE

- Aaslèèma!
- Aaslèèma! 'Esmii Moşţfaa. Šnuwwa 'esmek?
- Netšarrfuu Moşţfaa. 'Esmii Mahdii.
- Netšarrfuu. Šnuwwa xedemtek, Mahdii?
- Nexdem felhandsa. Yaanii, 'éna muhandes.
- Hattééna muhandes!
- Wiin toskon?
- 'Éna noskon fi Bériiz. W 'entii?
- Noskon huuni, fi Marsiilya.
- Tnejjem twarriini elbled?
- Biţţbiiąa!

CHAPITRE II

Les démonstratifs

Passons maintenant quelques instants à parler des adjectifs démonstratifs. Ils vous permettront de mieux désigner ce qui vous entoure!

II.I UN PEU D'HISTOIRE

Pour être parfaitement honnête, j'ai essayé de combiner mes souvenirs de l'arabe en ce qui concerne les démonstratifs aux informations que j'ai pu grappiller en ligne. Il se trouve qu'il y a beaucoup de choses que j'ignorais et que j'ignore encore, et que les démonstratifs en arabe standard sont assez complexes à expliquer. En plus de cela, je dois vous avouer qu'il y a beaucoup de formes qui se ressemblent beaucoup entre elles, et aux différences assez subtiles.

De ce fait, j'aurais beaucoup de mal à vous expliquer exactement comment s'inspire le tunisien de l'arabe, parce que je ne saurais vous dire quelle forme en arabe a abouti à quelle autre forme en tunisien, j'en suis désolé.

Je voudrais juste attirer votre attention sur les manières dont se déclinent les adjectifs démonstratifs en arabe :

- En **genre** : masculin (ce) et féminin (cette)
- En **nombre**: singulier (celui-là), duel (ces deux-là) et pluriel (ceux-là)
- En **proximité au locuteur** : proche (celui-ci) et loin (celui-là)

Le **tunisien** s'inspire de ce système-ci et garde les trois même inflexions ¹, en réduisant cependant grandement le nombre d'adjectifs.

Le **tunisien** possède deux formes pour les adjectifs : une **forme de base** (la forme longue) et une **forme abrégée**. Comme vous l'avez déjà compris, cette distinction s'est créée par simplification progressive et perte de syllabes dans le flux du temps.

Cependant, vous entendrez beaucoup plus souvent la forme **longue**, l'autre forme pointant le bout de son nez occasionnellement, souvent dans un parlé plus familier et plus rapide.

11,2 FORME LONGUE DES DÉMONSTRATIFS

Le **tunisien** comprend les inflexions suivantes des adjectifs démonstratifs :

- Genre : masculin / fémininNombre : singulier / pluriel
- Proximité au locuteur : proche / intermédiaire / éloigné

^{1.} Les formes relatives au duel ont disparu.

Cela nous donne donc **12** formes au total, la forme plurielle ne faisant pas la distinction de genre, et la forme **proche** ayant deux variantes ².

	Masculin	Féminin	Pluriel
Proche	Hèèða Hèðèèya	Hèèði Hèðiyya	Hèèðom Hèðuuma
Intermédiaire	Hèèka	Hèèki	Hèèkom
Éloigné	Hèðèèka	Hèðiika	Hèðuukom

Pour former le groupe nominal, il suffit de juxtaposer l'adjectif démonstratif au groupe nominal correspondant. Notez bien que le groupe nominal doit être sous une forme définie. Il est intéressant de noter que l'ordre est libre.

Voici quelques exemples:

Gr.NomAdj.Dém.	Adj.DémGr.Nom.	Traduction
Ettriinuu hèèða	Hèèða ettriinuu	Ce train-ci
Ettriinuu hèèka	Hèèka ettriinuu	Ce train-là
Ettriinuu hèðèèka	Hèðèèka ettriinuu	Ce train là-bas

Les deux ordres sont utilisés de façon interchangeable. Il n'y a pas de réelle différence sémantique, cependant l'attention de l'interlocuteur sera généralement plus attirée vers le deuxième mot.

11.3 FORME COURTE DES DÉMONSTRATIFS

Le **tunisien** possède également des formes abrégées pour les adjectifs démonstratifs présentés au paragraphe précédent.

On pourra noter les différences suivantes :

- Les distinctions en nombre et genre ne sont plus faites (ce qui ne laisse que l'inflexion sur la proximité);
- On n'autorise qu'un seul ordre : Adjectif-Groupe Nominal;
- Les formes courtes sont analysées en tant que **préfixes** et non en tant que mots à part entière;
- Cette forme est plutôt associée à un discours plus rapide et moins formel.

On se retrouve donc avec 3 nouveaux adjectifs démonstratifs :

- Proche: Hèè

Intermédiaire : HèèkÉloigné : Hèðèèk

^{2.} En réalité, il y a plusieurs formes régionales toutes valides, donc il y a sûrement moins de variations que ce que je vous ai présenté. J'ai grandi à cheval sur deux dialectes, donc je ne saurais vous dire quelle forme est plutôt employée à Tunis ou à Sfax.

J'attire votre attention sur le fait que la forme courte **hèè** se termine par une **voyelle**, et que le groupe nominal est nécessairement à la forme définie. Ainsi, la première voyelle de l'article défini (/e/) sera assimilée au /è/ de **hèè**³.

Voici donc des exemples utilisant la forme courte des démonstratifs :

Adj.DémGr.Nom.	Traduction
Hèèttriinuu	Ce train-ci
Hèèkettriinuu	Ce train-là
Hèðèèkettriinuu	Ce train là-bas

11.4 DÉMONSTRATIFS EN TANT QUE SUJET D'UNE PHRASE

La forme **longue** des démonstratifs peut également servir à remplacer le sujet dans certaines phrases nominales ou verbales.

Dans ce cas-là, le démonstratif joue le même rôle que celui-ci/celui-là en français.

Voici quelques exemples :

Tunisien	Traduction
Hèèða fhem	Celui-ci a compris / Il a compris
Hèèki Maryem	C'est Mariem
Hèðuukom muhandsiin	Ceux-là sont ingénieurs

DIALOGUE

Vocabulaire

^{3.} Bien sûr cela n'est vrai que si l'on utilise la forme solaire ou lunaire (cf. 7.2 et 7.3)

Les compléments de nom

Dans ce chapitre, je vous propose de nous intéresser aux compléments de noms, ce qui vous permettra de désigner avec plus de précision les objets qui vous entourent. Avec les possessifs et les démonstratifs, vous aurez à la fin de ce chapitre beaucoup d'outils à votre disposition pour commencer à créer des groupes nominaux complexes.

12.1 Un peu d'histoire

Il faut savoir que l'arabe classique est une langue à cas, fort heureusement beaucoup plus restreints que le latin ou le russe, si bien qu'on en compte que **trois** :

- Le **nominatif**: en arabe, c'est le cas grammatical du sujet, et le cas grammatical par défaut;
- L'accusatif: ce cas regroupe notamment les compléments d'objets directs (COD), mais aussi tout un ensemble d'autres compléments;
- Le génitif : ce troisième cas regroupe à la fois les compléments de noms et tous les groupes nominaux précédés d'une préposition.

Remarquez qu'il y a **autant** de cas de grammaticaux que de voyelles distinguées par l'arabe. Cela n'est pas une coïncidence, mais bien le fait que les cas grammaticaux sont distingués par la voyelle terminale du mot!

Comme nous l'avons vu tout au long de ce cours, le tunisien a depuis longtemps abandonné la prononciation des voyelles terminales des mots, et donc a cessé de faire la distinction entre ces trois cas. Une légère subtilité a cependant perduré : la prononciation du son /t/ final pour les mots féminins singuliers, lorsqu'ils sont suivi d'un complément de nom. La structure du complément de nom est quant à elle très similaire à celle du français : nom à qualifier + complément de nom, comme dans la niche du chien.

Illustrons ceci par un exemple :

Arabe Prononc. théorique		Prononc. réelle	Traduction
مدرسة الرجل	Madrasati elrajol	Madrasat-elrajol	L'école de l'homme

Comme vous le voyez, la voyelle finale du mot féminin à tendance à disparaître au profit de l'article défini du mot suivant. Le qualifié et le complément du nom auront donc tendance à se prononcer d'une seule traite, et c'est ce phénomène qui fait que le son /t/ est encore prononcé dans ce contexte particulier.

12.2 EN TUNISIEN

En **tunisien**, la structure reste identique à celle de l'arabe classique. Ainsi, tous les compléments de noms en tunisien se formeront de cette manière :

groupe nominal (forme indéfinie) + complément de nom (forme définie)

A la manière d'un possessif, le complément du nom joue le rôle de *définir* le nom à qualifier. De ce fait, le groupe nominal sera **nécessairement** sous sa forme indéfinie, tandis que le complément sera sous une forme définie.

Deux petites subtilités cependant. La **première** évoquée au paragraphe précédent : pour les noms féminins singuliers, on ajoute à la fin du groupe nominal le /t/ correspondant à la marque du féminin en arabe classique.

La **deuxième** concerne les mots masculins se terminant par une voyelle, qui n'incorporent donc pas ce /t/ intermédiaire. Systématiquement en tunisien, une succession de deux voyelles est impossible, et un /'/ doit s'intercaler entre les deux sons. Cependant, les locuteurs ayant tendance à vers des prononciations plus simples, vous entendrez souvent une des deux voyelles se faire manger.

Regardons ensemble quelques exemples :

Tunisien	Traduction	Littéralement
Sanduuq lemraa	La boîte de la dame	Boîte la-dame
Ordinater elmakteb	L'ordinateur de l'école	Ordinateur l'école
Qlam Fatħi	Le crayon de Fathi	Crayon Fathi
Karehbet elbulisiyya	La voiture de police	Voiture les-policiers
Kraaheb elbulisiyya	Les voitures de police	Voitures les-policiers
Keswet eląers	Le costume du mariage	Costume le-mariage

Quelques remarques :

- Les noms propres sont sous une forme définie, le complément de nom peut donc n'être composé que du prénom de quelqu'un (on sait forcément de qui il s'agit).
- On retrouve aussi ce qui peut s'apparenter à des noms composés, comme biit laħméém (salle de bain), dans la mesure où le complément de nom ħméém est même devenu totalement désuet en dehors de contexte.

DIALOGUE

Vocabulaire

Les verbes dérivés et leur conjugaison

ous avons vu dans un précédent chapitre la conjugaison des verbes **simples** (cf. chapitre 5). Ces verbes avaient tous la particularité d'être formés de trois consonnes (pour les verbes sains), et d'une voyelle unique. Il existe en opposition à ces verbes-là les verbes **dérivés** qui sont comme leur nom l'indique produits à partir des verbes simples. Je vous propose de nous attarder quelques instants dessus.

13.1 UN PEU D'HISTOIRE

13.1.1 Les bases triconsonantiques et la dérivation

Je vous le disais déjà au paragraphe 5.1, les langues sémitiques s'articulent toutes autour de bases triconsonantiques (des **triples de consonnes**). Ces bases sont en charge de contenir un *sens principal* à partir duquel on pourra dériver tous les mots appartenant à un champ lexical particulier.

Par exemple, prenons la racine sémitique **K-T-B** (telle quelle en **arabe ختب**, et **K-T-V** en **hébreu** כתב '). Cette racine porte en elle le champ lexical de l'**écriture**: /**kataba**/(AR ²) et /**ktav**/(IW ³) veulent tous les deux dire *il a écrit*; tandis que /**kitéébon**/(AR) veut dire *livre*, /**maktabon**/ (AR) veut dire *école*, et /**kétuva**/ (IW) veut dire *contrat de mariage*.

Comme vous le voyez, il est possible d'agrémenter la base triconsonantique de **voyelles** et **consonnes** supplémentaires afin d'en changer le sens. Ces changements de sens obéissent à des règles, et se manifestent par des **schèmes**, qui sont en réalité des schémas à appliquer, qui sont les mêmes pour l'ensemble des bases.

Ainsi, en arabe, le schème correspondant au **sujet** de l'action est /**fééailon**/ فاعل 4, alors que le schème correspondant au **patient** de l'action (celui qui la subit) est /**mafauulon**/

مفعول.

En pratique ce la donne :

Cela se prononce bien avec un /v/, mais cela s'écrit bien avec un dont l'équivalent en arabe (ب) produit le son /b/.

^{2.} Code ISO pour l'arabe

^{3.} Code ISO pour l'hébreu

^{4.} La base **F-A-L**, qui veut dire *faire*, sert d'exemple par défaut à l'application des schèmes en arabe.

- /**kéétibon**/ est un *écrivain*, /**lééaibon**/ s est un *joueur*, /**qaari'on**/ s est un *lecteur*.
- /mašruubéét/⁷ sont des boissons,/ma'kuuléét/⁸ veut dire nourriture, /maktuubon/ veut dire destin.

Retenez donc qu'il y a en arabe deux notions (qu'on retrouvera en tunisien) :

- La base triconsonantique qui code pour le champ lexical : c'est l'équivalent de la racine en français;
- Le schème qui vient préciser le sens de la base : c'est l'équivalent des préfixes et suffixes en français.

13.1.2 LA DÉRIVATION DES VERBES

La puissance de l'utilisation du duo **base/schème** se fait notamment sentir dès lors qu'il s'agit d'extraire de nouveaux verbes à partir de verbes qu'on connaît déjà.

L'arabe redouble de créativité quand il s'agit de trouver des schèmes, et en produit plusieurs dizaines pour les verbes seulement. Chacun apporte sa nuance particulière, et il est donc possible de générer très simplement un sens très précis, pour peu qu'on connaisse suffisamment bien les schèmes à notre disposition 9.

Dans cette sous-partie, je ne souhaite pas détailler l'ensemble des schèmes qui existent en arabe, ce serait trop long. Mais je souhaite quand même évoquer les plus importants et les plus usés, ce qui via des cas d'usage pratique vous aidera à comprendre les formes existantes qui perdurent encore aujourd'hui en tunisien.

Je vous présente dans le tableau suivant des exemples d'application de schèmes sur diverses bases.

^{5.} Vous connaissez déjà cette base. Rappelez-vous du verbe **laab** en tunisien qui veut dire *jouer*.

^{6.} **Q-R-'** se rapporte à tout ce qui a trait à la *lecture*.

^{7.} **Š-R-B** veut dire boire.

^{8. &#}x27;-K-L veut dire manger.

^{9.} Je soulève quand même un point noir : certains schèmes appliqués à des bases bien précises n'ont pas de sens bien définis, ou sont des mots un peu désuets. Ainsi, on ne se permettra pas n'importe quel schème avec n'importe quelle base, de la même manière que les mots rétro-marche ou bi-stranguel ne veulent rien dire en français, contrairement à rétro-conception et bi-hebdomadaire.

Chapitre 13 – Les verbes dérivés et leur conjugaison

Base	Signif.	Dérivé	Signif.	Signif. schème
كَتَبَ	Ecrire	كُتِبَ	Être écrit	Forme passive
/kataba/		/kutiba/		
أَكَلَ	Manger	أُكَل	Faire manger	Causatif
/'èkèlè/		/'èkkèlè/		
زَوَجَ	Unir	تَزَوَّجَ	Se marier	Réflexif
/zawaja/		/tazawwaja/		
عَوَنَ	Secourir	تَعَاوَنَ	S'entraider	Interaction
/aawana/		/taaaawana/		
كَسَبَ	Posséder	اكْتَسَبَ	Acquérir	Action pour soi
/kasaba/		/'ektèsèbè/		
خَرَجَ	Sortir	اسْتَخْرَجَ	Extraire	Action minutieuse
/xaraja/		/'estaxraja/		

Les exemples ci-dessus ne sont que cela : des exemples. Les schèmes sont en réalité plus compliqués que cela, dans la mesure où certains d'entre eux portent des sens qui sont plus souvent soumis à l'interprétation. Cela se comprend relativement bien : le sens des mots a tendance à évoluer avec le temps, et cette dérive ne prend pas nécessairement le sens du schème en compte. Le sens global d'un schème dérive alors graduellement.

Ne nous reste alors qu'un seul élément à aborder : la **conjugaison**. En **arabe**, il faut globalement retenir que chaque *schème verbal* a sa conjugaison qui lui est propre. On pourrait presque parler de groupes de verbes ¹⁰. Cependant dans l'ensemble, il apparaît que la conjugaison en arabe reste relativement régulière et déductible ¹¹ : le moyen le plus sécuritaire reste d'apprendre toutes les conjugaisons par cœur, mais il reste tout à fait possible de déduire de façon subconsciente des règles générales via la pratique de la langue.

Fort heureusement, en **tunisien**, les choses sont plus simples. Les schèmes verbaux sont encore présents, mais leur nombre s'est considérable réduit. Plusieurs schèmes ressortent clairement du lot, alors que d'autres schèmes présents en arabe se sont fait supplantés par l'usage de **marqueurs préverbaux** et les **verbes modaux** ¹².

D'une façon générale, je vous conseille de ne pas essayer de sur-analyser l'ensemble des verbes que vous pourrez rencontrer. Découper les verbes en *base + schème* se révélera

^{10.} C'est ce que j'ai décidé de faire dans le chapitre 5.

II. Je vous accorde que cela est subjectif.

^{12.} Il s'agit d'une nouveauté, déjà partiellement présente en arabe, mais qui a été largement développée par le tunisien. J'y consacre deux chapitres plus loin, aux chapitres 20 et 21.

très utile par moment pour comprendre rapidement le sens d'un mot que vous ne connaissez pas, mais ce ne sera pas une technique infaillible : l'usage faisant la grammaire (et non l'inverse), il vous arrivera de tomber sur des **schèmes inusités** ou des sur des **bases verbales qui n'ont plus de sens seule**.

13.2 DÉRIVATION DES VERBES EN TUNISIEN

Rentrons dans le coeur du sujet : la dérivation verbale en tunisien.

Avant toute chose j'aimerais que vous reteniez une information : malgré tous vos efforts, il vous serra inutile et quasi-impossible d'identifier tous les schèmes encore en usage en tunisien, et de déterminer leur sens. Il vous sera par contre beaucoup plus utile de savoir faire ces deux choses que je vais vous présenter.

La première compétence à maîtriser est la détermination dans chaque verbe de ce qui relève :

- De la **base** : c'est la structure consonantique qui porte l'essentiel du sens du verbe (son champ lexical);
- Du schème : c'est le moule à partir duquel le verbe est formé, et c'est ce qui termine de définir le sens du verbe;
- De la conjugaison : c'est ce qui donne l'information sur le temps et la personne à laquelle le verbe se réfère, et qui concrétise l'action dans le temps et le contexte.

La deuxième compétence est celle d'apprendre par cœur les schèmes les plus importants du tunisien. Connaître ces schèmes, c'est savoir **exprimer des nuances efficacement** à partir d'une base verbale que vous connaissez déjà.

A travers ce chapitre, je vous propose donc de développer ces deux compétences en vous présentant les **schèmes verbaux** du tunisien. Faites l'effort à chaque exemple de déterminer par vous-même les consonnes composant la base.

13.2.1 SCHÈME DE LA VOIX CAUSATIVE

Le schème de la voix **causative** est l'un des deux schèmes les plus utilisés en tunisien.

Il permet de transformer un verbe afin d'employer la voix causative dans un phrase, c'est-à-dire que le fait que le sujet fasse exécuter l'action au complément, ou change l'état du complément. En français, la voix causative est formée en ajoutant le verbe faire avant un infinitif, comme dans je l'ai fait sortir ou je lui ferai signer.

Il se forme comme suit à partir de la base :

$$123 \rightarrow 1a22e3$$

où les chiffres désignent chacun une consonne de la base.

Note: En tunisien, le schème de la voix causative produit des verbes **transitifs**, c'est-à-dire que ces verbes imposent la présence d'un complément d'objet direct ou indirect.

Voici quelques exemples :

Base	Trad.	Causatif	Trad.
ląab	jouer	laąąeb	faire jouer
xraj	sortir	xarrej	faire sortir
fhem	comprendre	fahhem	expliquer
wqef	s'arrêter	waqqef	faire s'arrêter
fsed	devenir corrompu	fassed	corrompre
mroð	devenir malade	marreð	contaminer

D'une façon plus générale, vous pourrez également retrouver des verbes sous leur forme **causative**, sans pour autant que la forme **simple** ne soit usitée.

Causatif	Trad.
sakker	fermer
sawwed	noircir

Et finalement quelques exemples d'utilisation :

Tunisien	Français
Laąąabt essřaar.	J'ai fait jouer les enfants.
Xarrej elkalb.	Il a fait sortir le chien.
Fahhmet eddars lelbnayya.	Elle a expliqué le cours à la fille.
Nwaqqef elmuţuur?	Est-ce que j'arrête le moteur?
Héðuukom errjèèl fassduu ejjaw.	Ces hommes ont pourri l'ambiance.
Huwwa marreð oxtii.	Il a contaminé ma sœur.
Sakkert elbééb.	J'ai fermé la porte.
Sawwed yidduu belfħam.	Il a noirci sa main avec le charbon.

13.2.2 SCHÈME DE LA VOIX PASSIVE

Le schème de **la voix passive** est le deuxième schème le plus employé en tunisien.

Il transforme le verbe afin d'employer la **voix passive** dans une phrase, c'est-à-dire le fait que **le sujet subit l'action**. En **français**, la voix passive est formée en juxtaposant le verbe être et le participe passé du verbe, comme dans *la pomme a été mangée*.

En **tunisien**, la voix passive se construit **en ajoutant /t/ <u>avant</u> le verbe.** Si le verbe commence par **deux consonnes**, alors on ajoute un **/e/** supplémentaire pour aider la

prononciation.

$$verbe \rightarrow t (+ e) + verbe$$

Note : En tunisien, le schème de la voix passive produit des verbes **intransitifs**, c'est-à-dire que ces verbes n'acceptent pas de complément d'objet direct ou indirect.

Voici quelques exemples :

Base	Trad.	Voix passive	Trad.
ląab	jouer	teląab	se jouer
fhem	comprendre	tefhem	se faire comprendre
blaą	avaler	teblaą	être avalé
kteb	écrire	tekteb	être écrit

Et également des exemples d'utilisation :

Tunisien	Français
Eškobba teteląab belkwaaret.	La chkobba se joue avec des cartes.
Elxoţţa tfehmet.	Le plan a été compris.
Elħarbuuša tbeląet.	La pilule a été avalée.
Elkontraatu tekteb.	Le contrat a été écrit.

13.2.3 SCHÈME DE LA VOIX RÉFLÉCHIE

Le schème de la **voix réfléchie** est également un schème assez courant en tunisien.

Il transforme le verbe afin d'employer la **voix réfléchie** dans une phrase, c'est-à-dire le fait que **le sujet soit l'objet de sa propre action**. En **français**, la voix réfléchie s'exprime par l'emploi de verbes pronominaux comme dans *le garçon s'est lavé*. En **anglais**, on utilisera les constructions dans le style de *he taught himself*.

En **tunisien**, la voix réfléchie se forme à partir de la base :

$$123 \rightarrow t1a22e3$$

où les chiffres désignent chacun une consonne de la base.

Note: Il existe d'autres manières d'exprimer la voix réfléchie. Cela sera abordé dans un chapitre ultérieur (cf. chapitre 22).

Voici quelques exemples :

Chapitre 13 – Les verbes dérivés et leur conjugaison

Base	Trad.	Voix réfléchie	Trad.
ąroð	croiser (qqch/qqn)	tąarreð	se confronter (à qqch)/prévoir
wqaą	se dérouler	twaqqeą	s'imaginer (qqch)
ąlem	informer	tąallem	apprendre
ðkar	mentionner	tðakker	se rappeler

Puis d'autres exemples dont la base n'est plus employée :

Voix réfléchie	Trad.
tsakker	se fermer
tmassex	se salir
twajjeh	se diriger
t'axxer	être en retard
tsalleq	escalader
tkallem	parler
tħaddeþ	discuter

Finalement des exemples d'utilisation :

Tunisien	Français
Tąarreð lelmoškla kbiira.	Il a été confronté à un gros problème.
Twaqqaanaa muut erra'iis.	Nous avons prévu la mort du président.
Yetąallmuu elgitaar.	Ils apprennent la guitare.
Taðkkret elli nséét portabelhaa.	Elle s'est rappelée qu'elle a oublié son portable.
Elbééb tsakker.	La porte s'est fermée.
Eddbaš tmassex.	Les vêtements se sont salis.
Twajjeht lelxruuj.	Tu t'es dirigé vers la sortie.
Alèèš t'axxertuu?	Pourquoi étiez vous en retard?
Yetsalleq elħiiţ.	Il a escaladé le mur.
Netkallem mąaak.	Je parle avec toi.
Tetħaddeþ mąaaya.	Tu discutes avec toi.

13.2.4 SCHÈME DE LA VOIX CAUSATIVE-PASSIVE

Le schème de la **voix causative-passive** est le dernier des grands schèmes à retenir pour la maîtrise du tunisien.

Il transforme le verbe afin d'employer la voix causative-passive dans une phrase, c'est-à-dire le fait que le **le sujet soit forcé par quelqu'un d'autre à faire une action**. On on peut retrouver cette voix en **français** dans des constructions comme *On m'a fait mangé quelque chose que je n'aimais pas*. Le **japonais** possède d'ailleurs une forme verbale causative-passive : /taberu/veut dire manger, /tabesaserareru/ veut dire être

forcé à manger.

En **tunisien**, la voix causative-passive se forme de la même façon que la voix réflexive ¹³:

$123 \rightarrow t1a22e3$

où les chiffres désignent chacun une consonne de la base.

Note: Contrairement au **français**, le schème de la voix causative-passive en tunisien produit des verbes intransitifs, c'est-à-dire qu'ils n'admettent pas de complément. Ainsi, on se saura pas *qui* a forcé l'accomplissement de l'action.

Voici quelques exemples :

Causatif	Trad.	Voix caus-pass	Trad.
xarraj	faire sortir	txarraj	se faire sortir
sajjal	enregistrer	tsajjal	se faire enregistrer
laşşaq	coller	tlaşşaq	se faire coller
wazzaą	distribuer	twazzaą	se faire distribuer

Et des exemples d'utilisation :

Tunisien	Français
Eððebbééna txarrjet melkujiina.	La mouche a été sortie de la cuisine.
Elřnéyéét tsajjluu filkasèèt.	Les chansons ont été enregistrées dans la cassette.
Elpostèèr tlassaq aal ħiit.	Le poster a été collé sur le mur.
Lekwaaret twazząuu.	On a distribué les cartes.

13.2.5 SCHÈME DE LA VOIX RÉCIPROQUE

Le schème de la **voix réciproque** est un schème relativement moins utilisé que ceux qu'on a vu jusqu'à présent.

Il transforme le verbe afin d'employer la **voix réciproque** dans une phrase, c'est-àdire le fait que **le sujet entreprenne une action avec le complément** ¹⁴. En **français**, cette voix est souvent signifiée par la présence de *avec*, comme dans **j'ai parlé avec lui**. En **anglais**, on utilisera plutôt les constructions de la forme *they spoke with each other*.

En **tunisien**, la voix réfléchie se forme à partir de la base :

^{13.} Ce qui est en soit très logique pour deux raisons. Morphologiquement, la voix réflexive se construit en préfixant un /t/ à la forme causative. Sémantiquement, la voix réflexive peut s'interpréter comme le fait de se forcer soi-même à faire quelque chose.

^{14.} En tunisien, on sous-entend généralement avec la forme réciproque que l'action dure dans le temps.

Chapitre 13 – Les verbes dérivés et leur conjugaison

$$1 2 3 \rightarrow t 1 \acute{e} \acute{e} 2 e 3$$
$$1 2 3 \rightarrow t 1 a a 2 e 3$$

où les chiffres désignent chacun une consonne de la base.

Note: Les verbes exprimant la voix réciproque nécessite nécessairement l'emploi de la préposition **maaa** (*avec*) pour signifier avec qui l'action est menée.

Voici quelques exemples:

Base	Trad.	Voix réfléchie	Trad.
lạab	jouer	tlééąeb	jouer (avec qqn)
fhem	comprendre	tfééhem	s'entendre (avec qqn)
ąmal	faire	tąaamel	interagir (avec qqn)
-	-	tąaarek	se battre (avec qqn)
-	-	tkéélem	parler (avec qqn)

Et des exemples d'utilisation :

Tunisien	Français
Lulééd yetlééabuu maaa ba/dhhom.	Les enfants jouent ensemble.
Monya tfééhmet maaah.	Monia s'est arrangée avec lui.
Taw netąaamel mąaahaa.	Je vais voir avec elle.
Alèèš tąaarektuu?	Pourquoi vous êtes vous battus?
Yetkéélem maaaya.	Il parle avec moi.

13.2.6 SCHÈME DE L'ASPECT INCHOATIF

Le schème de l'**aspect inchoatif** est un schème assez rare, qui ne se retrouve bien souvent que dans un cas assez particulier, que nous allons aborder.

Il transforme le verbe afin d'employer l'aspect inchoatif dans une phrase, c'est-à-dire le fait que le sujet entre dans un état particulier.

En **tunisien**, l'aspect inchoatif ne se forme qu'avec les <u>couleurs</u>. Il se forme à partir de la base :

$$1 2 3 \rightarrow 1 2 a a 3$$

 $1 2 3 \rightarrow 1 2 \grave{e} \grave{e} 3$

où les chiffres désignent chacun un consonne de la base.

Note: Les verbes à l'aspect inchoatif sont tous **intransitifs**, c'est-à-dire qu'ils n'admettent pas de complément d'objet.

Voici quelques exemples:

Nom	Trad.	Aspect inchoatif	Trad.
'aħmar	rouge	ħmaar	rougir
'aşfar	jaune	şfaar	jaunir
'axðar	vert	xðaar	verdir
'axðar	vert	xðaar	verdir
'azraq	bleu	zrèèq	bleuir
'akħal	noir	kħaal	noircir
'abyað	blanc	byaað	blanchir
fèètaħ	clair	ftèèħ	s'éclaircir
řaameq	sombre	řmèèq	s'assombrir

Ainsi que des exemples d'utilisation :

Tunisien	Français
ħmaarnaa.	Nous avons rougi.
Elfee xðaar.	Le feu est passé au vert.
Elmèè ftèèħ.	L'eau est devenue claire.
Essmèè řemqet.	Le ciel s'est assombri.

13.3 Conjugaison des verbes dérivés

Maintenant que nous avons vu les schèmes principaux de la langues tunisienne, je vous propose de prendre un exemple par schème et de parcourir sa conjugaison ¹⁵.

Dans la suite de cette section, gardez à l'esprit deux choses :

- Les tables de conjugaison seront toutes relativement similaires à celles des verbes sains simples (cf. 5.4.3), notamment au niveau des préfixes et suffixes ¹⁶.
- Faites attention aux personnes et au temps pour lesquels il y a une inversion de lettres (systématiquement une consonne avec une voyelle).

13.3.1 SCHÈME DE LA VOIX CAUSATIVE

Le verbe qui servira d'exemple est **fahhem** (*faire comprendre*).

^{15.} Gardez à l'esprit qu'il existe potentiellement des variations vocaliques mineures, relativement ponctuelles. Les conjugaisons qui sont données après représentent la conjugaison "principale", celle qu'il faut apprendre, mais des variations/exceptions peuvent exister.

^{16.} La différence majeure réside dans les clusters de consonnes, que le tunisien cherche toujours à éviter, et de la décomposition en syllabes des verbes conjugués.

Chapitre 13 – Les verbes dérivés et leur conjugaison

Pronom	Passé	Présent
'Éna	fahhem t	n fahhem
'Enti	fahhem t	t fahhem
Huwwa	fahhem	y fahhem
Hiyya	fahhme t	t fahhem
'Aħna	fahhem naa	n fahhm uu
'Entuuma	fahhem tuu	t fahhm uu
Huuma	fahhm uu	y fahhm uu

13.3.2 SCHÈME DE LA VOIX PASSIVE

Le verbe qui servira d'exemple est **tekteb** (*être écrit*).

Pronom	Passé	Présent
'Éna	tekteb t	ne tekteb
'Enti	tekteb t	te tekteb
Huwwa	tekteb	ye tekteb
Hiyya	tketbe t	te tekteb
'Aħna	tekteb naa	ne tketb uu
'Entuuma	tekteb tuu	te tkteb uu
Huuma	tketb uu	ye tketb uu

13.3.3 SCHÈMES DES VOIX RÉFLÉCHIE ET CAUSATIVE-PASSIVE

Les deux schèmes se ressemblant, le verbe qui servira d'exemple pour les deux est **tạallem** (*apprendre*).

Pronom	Passé	Présent
'Éna	tekteb t	ne tekteb
'Enti	tekteb t	te tekteb
Huwwa	tekteb	ye tekteb
Hiyya	tketbe t	te tekteb
'Aħna	tekteb naa	ne tketb uu
'Entuuma	tekteb tuu	te tkteb uu
Huuma	tketb uu	ye tketb uu

13.3.4 SCHÈME DE LA VOIX RÉCIPROQUE

Le verbe qui servira d'exemple est tlèègeb (jouer avec quelqu'un).

Chapitre 13 – Les verbes dérivés et leur conjugaison

Pronom	Passé	Présent
'Éna	tekteb t	ne tekteb
'Enti	tekteb t	te tekteb
Huwwa	tekteb	ye tekteb
Hiyya	tketbe t	te tekteb
'Aħna	tekteb naa	ne tketbuu
'Entuuma	tekteb tuu	te tkteb uu
Huuma	tketb uu	ye tketb uu

13.3.5 SCHÈME DE L'ASPECT INCHOATIF

Le verbe qui servira d'exemple est ħ**maar** (*rougir*).

Pronom	Passé	Présent
'Éna	tekteb t	ne tekteb
'Enti	tekteb t	te tekteb
Huwwa	tekteb	ye tekteb
Hiyya	tketbe t	te tekteb
'Aħna	tekteb naa	ne tketb uu
'Entuuma	tekteb tuu	te tkteb uu
Huuma	tketb uu	ye tketb uu

13.4 QUELQUES MOTS

13.4.1 Sur les verbes importés et leurs dérivés

C'est ce qui explique l'arrêt d'utilisation de certains schèmes, car les verbes dérivés prennent la place de certains. Aussi, certains verbes sont importés comme dérivés, et on trouve une pseudo-base.

13.4.2 SUR LES BASES QUADRICONSONANTIQUES

Conjugaison des verbes simples quasi-sains et des verbes dérivés

LE FUTUR ET L'IMPÉRATIF

Les genres et les nombres

Les adjectifs

Conjugaison des verbes simples malades

Conjugaison des verbes irréguliers

Les verbes modaux

Les marqueurs préverbaux

Les pronoms compléments directs et indirects

L'emphase

